

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
 France et Algérie: Un an... 25 fr.
 — Six mois... 14 fr.
 Étranger U.-P.): Un an... 32 fr.
 — Six mois... 18 fr.

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef: Edmond THÉRY

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO:

France: 0 fr. 50 — Étranger: 0 fr. 60

Adresse télégraphique: Éconopéen-Paris

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres
 Annonces en 7 points..... 2 50
 Réclames en 8 points..... 4 »
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
 et réclames d'émission.

TELEPHONE: Central 46-61

N° 1317. — 51^e volume (22)

Bureaux: 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t)

Vendredi 1^{er} Juin 1917

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Portefeuille	Avances s' valeurs mobilières	Autres	Autres	
FRANCE — Banque de France									
1914 23 juillet....	4 104	640	6.912	943	1.544	739			3½
1917 18 mai.....	5 264	257	19.344	2 512	1.718	1.143			5
1917 24 mai.....	5 269	257	19.395	2.629	1 694	1.142			5
1917 31 mai.....	5 274	258	19.479	2.628	1.744	1.134			5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire									
1914 23 juillet....	1 696	418	2.364	1.180	939	63			4
1917 7 mai.....	3 166	92	10 380	4.940	10.888	12			5
1917 15 mai.....	3 166	27	10.258	5.741	11.597	13			5
1917 23 mai.....	3 166	35	10.165	5.801	11.525	12			5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre									
1914 23 juillet....	1.004		733	1.055	841				3
1917 10 mai.....	1.376		962	3.985	2.787				5
1917 17 mai.....	1.371		963	2.931	2.706				5
1917 24 mai.....	1 377		967	3.291	2.915				5
DANEMARK — Banque Nationale									
1914 31 juillet....	410		219	24	94	15			6
1917 28 février....	231	3	383	65	92	25			5
1917 31 mars.....	230	3	425	43	99	22			5
1917 30 avril.....	242	3	421	67	98	21			5
ESPAGNE — Banque d'Espagne									
1914 10 juillet....	543	730	1.919	498	446	170			4½
1917 5 mai.....	1.397	750	2.440	764	461	480			4½
1917 12 mai.....	1.415	750	2.439	771	467	438			4½
1917 19 mai.....	1.428	753	2.433	767	449	458			4½
HOLLANDE — Banque Néerlandaise									
1914 25 juillet....	340	17	652	10	185	130			3½
1917 28 avril.....	1.253	14	1.625	125	197	187			4½
1917 5 mai.....	1.252	15	1.649	107	202	195			4½
1917 12 mai.....	1.251	15	1.613	84	167	186			4½
ITALIE — Banque d'Italie									
1914 31 juillet....	1.105	89	3.086	245	586	115			5½
1917 31 mars....	857	66	3.931	906	576	448			5
1917 10 avril.....	849	66	3.969	807	570	409			5
1917 20 avril.....	851	65	3.952	826	574	386			5
ROUMANIE — Banque Nationale									
1914 18 juillet....	154	1	414	14	237	47			5½
1917 14 janvier....	493	0	1.485	178	210	58			5
1917 21 janvier....	493	0	1.501	209	210	58			5
1917 28 janvier....	493	0	1.514	205	211	58			5
RUSSIE — Banque de l'Etat									
1914 21 juillet....	4.270	197	4.358	698	1.049	518			5½
1917 5 avril.....	3.938	333	28 241	5.398	23 202	1.963			6
1917 14 avril....	3.938	323	29 282	5 689	24.787	2 302			6
1917 21 avril.....	3.939	327	29.733	6.283	25.903	2.752			6
SUEDE — Banque Royale									
1914 31 juillet....	146	8	320	109	236	41			5½
1917 28 février....	268	6	551	115	246	38			5
1917 31 mars....	270	6	614	195	355	76			5½
1917 30 avril.....	272	6	608	182	328	71			5½
SUISSE — Banque Nationale									
1914 23 juillet....	180	19	268	51	94	20			3½
1917 7 mai.....	342	51	521	131	208	17			4½
1917 15 mai.....	342	52	507	90	153	16			4½
1917 23 mai.....	342	52	497	96	151	16			4½

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	2 mai 1917	9 mai 1917	16 mai 1917	23 mai 1917	30 mai 1917
Londres.....	25.224	25.17½	27.155	27.155	27.155	27.155	27.155
New-York.....	518.25	516 »	570 »	570 »	570 »	570 »	570 »
Espagne.....	500 »	482.75	629 »	629 »	633.50	637.50	655.50
Hollande.....	208.30	207.56	234 »	234 »	235 »	237 »	235.50
Italie.....	100 »	99.62	81.50	81 »	81.50	81.50	81 »
Pétrograd....	266.67	263 »	162 »	159 »	155 »	158.50	155.50
Scandinavie..	138.89	138.25	172 »	171.50	171 »	173.50	172 »
Suisse.....	100 »	100.03	110.50	111.50	112 »	113.50	113.50
Canada.....	518.25	»	569 »	569 »	570 »	570 »	570 »

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	2 mai 1917	9 mai 1917	16 mai 1917	23 mai 1917	30 mai 1917
Londres.....	100 liv.	99.82	107.66	107.66	107.66	107.66	107.66
New-York....	» dol.	99.56	109.99	109.99	109.99	109.99	109.99
Espagne.....	» pes.	96.55	125.80	125.80	126.70	127.50	131.10
Hollande.....	» flor.	99.64	112.34	112.34	112.82	113.78	113.06
Italie.....	» lire	99.62	81.50	81 »	81.50	81.50	81 »
Pétrograd....	» rbl.	98.62	60.75	59.62½	58.12	59.43½	58.31½
Scandinavie..	» cou*	99.46	123.84	123.48	123.12	124.82	123.84
Suisse.....	» fr.	100.03	110.50	111.50	112 »	113.50	113.50
Canada.....	» dol.	»	109.79	109.79	109.99	109.99	109.99

Changes de Londres sur: (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	1 mai 1917	8 mai 1917	15 mai 1917	22 mai 1917	24 mai 1917
Paris.....	25.224	25.18½	27.154	27.20	27.23½	27.28	27.27½
New-York....	4.86½	4.871	4.76½	4.76½	4.76½	4.76½	4.76½
Espagne.....	25.22	25.90	21.70	21.58	21.60	21.51	21.39
Hollande.....	12.109	12.125	11.62	11.62½	11.61½	11.52	11.51
Italie.....	25.22	25.268	33.525	33.375	33.40	33.35	33.48
Pétrograd....	94.58	95.80	169 »	171½	172½	170½	171 »
Portugal.....	53.28	46.19	31 »	31 »	31 »	31 »	31 »
Scandinavie..	18.15	18.24	15.95	15.93	15.90	15.78	15.82
Suisse.....	25.22	25.18	24.45	24.55	24.35	24.13	24.15

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	1 mai 1917	8 mai 1917	15 mai 1917	22 mai 1917	24 mai 1917
Paris.....	100 fr.	100.14	92.88	92.75	92.60	92.45	92.47
New-York....	» dol.	99.90	109.15	102.15	102.15	102.15	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	116.23	117.88	116.77	117.25	117.91
Hollande.....	» flor.	99.87	104.21	104.17	104.26	105.11	105.20
Italie.....	» lire	99.82	75.23	75.57	75.51	75.63	75.33
Pétrograd....	» rou.	98.77	55.99	55.17	54.85	55.49	55.33
Portugal.....	» mil.	86.69	58.18	58.18	58.18	58.18	58.18
Scandinavie..	» cou.	100.85	113.85	114 »	114.21	115.08	114.78
Suisse.....	» fr.	100.17	103.85	102.74	103.58	104.53	104.44

L'amélioration que nous faisons prévoir dans notre dernière chronique, relativement au prix *hors cote* des remises sur Londres et sur New-York, s'est produite en effet. Le 25 mai, la *livre sterling* a été ramenée à 27,18 et le dollar à 5,70 1/2, c'est-à-dire à 2 1/2 et 1/2 centime, respectivement, d'écart par rapport aux cours moyens de la cote officielle. A la reprise de la Bourse, mardi, après trois jours d'interruption, la tendance s'est raffermie à nouveau. Le 30 mai, le *chèque sur Londres* se négociait, libre de justifications commerciales, à 27,20, tandis que le *cable New-York* remontait à 5,71.

La disparité entre ces cours et les cours officiels est très sensiblement moindre que la semaine dernière; néanmoins elle reste encore plus élevée

qu'il ne conviendrait à un marché sain et normalement réglé. Sans abandonner le contrôle des transactions qu'il aiderait à liquider, nous pensons que le Trésor devrait s'efforcer d'atténuer, sinon de faire disparaître, ces différences, en approvisionnant quelque peu le marché libre de moyens de remises sur les deux pays où il a des crédits et où il est de son intérêt d'éviter la dépréciation de notre monnaie. Quoi qu'il en soit, le commerce pouvant justifier de besoins de change sur Londres et sur New-York — tout le commerce, et non pas seulement, comme le prétendait dernièrement le *Times*, celui qui doit faire des paiements pour *fournitures de guerre* — continue de bénéficier d'une prime appréciable, puisqu'il peut obtenir ses livres sterling à 27,15 1/2 et ses dollars à 5,70, c'est-à-dire au cours moyen de la Cote officielle.

Parmi les autres devises, les variations de la *piastre espagnole* ont surtout retenu l'intérêt. Depuis une quinzaine, la tendance du change de la Péninsule était redevenue franchement défavorable. Mercredi dernier, il atteignait le niveau le plus élevé enregistré depuis le début de la crise. La *piastre* s'est maintenue au cours de 6,37 1/2 jusqu'au 25 mai ; le 29, à la reprise de la Bourse, elle a débuté ferme à 6,50 et le lendemain, elle clôturait demandée à 6,55 1/2, soit avec une prime, sur le franc, de plus de 31 %. Il est assez difficile de donner des raisons plausibles d'une ascension aussi brusque et aussi marquée. Non pas que nos relations commerciales avec l'Espagne et l'état actuel de nos dettes envers ce pays ne justifie une certaine tension et une certaine hausse du change ; mais les mouvements qui se sont produits ces jours-ci relèvent principalement, sinon exclusivement de la spéculation. Cette spéculation, nous l'avons souvent remarqué, s'exerce beaucoup plus sur les places espagnoles que sur le marché de Paris. Qui oserait dire cependant que les tripoteurs de là-bas ne trouvent pas ici des complices ?

Ce compartiment aurait besoin d'être surveillé de très près ; sans préjudice d'ailleurs des mesures qu'il conviendrait de prendre pour lui assurer une stabilité au moins relative à un niveau plus raisonnable. On dit bien que « l'état de neutralité » (?) où veut rester l'Espagne n'est pas favorable à la négociation de crédits. Mais le Trésor a emprunté de l'Extérieure et des Chemins espagnols pour des montants élevés. Pourquoi ne rapatrierait-il pas ces valeurs ? D'autant que les autorités espagnoles paraissent désirer ce rapatriement et seraient disposées à le faciliter. La généralité des prêteurs de ces titres ne demanderait pas mieux que de consentir à cette liquidation ; elle leur assurerait un profit inespéré, qu'ils regrettent, pour la plupart, de ne pouvoir réaliser, ayant aliéné, entre les mains du Trésor, le droit de disposer de leurs valeurs. Ajoutons qu'il y a bon nombre de marchandises venant d'Espagne, dont l'importation pourrait être prohibée ou tout au moins réduite. Enfin il conviendrait peut-être aussi de corriger certaines insuffisances de notre représentation diplomatique à Madrid, en lui adjoignant de façon permanente des éléments moins étrangers aux affaires de finance et à la fréquentation des hommes qui les dirigent.

Le change suisse se maintient entre 13 et 13 1/2 % de prime. Le *florin hollandais* est un peu plus faible à 2,35 1/2, contre 2,37 le 23 mai. Il en est de même des *devises scandinaves*, à l'exception de la *Norvège*, qui reste sans changement à 1,68 1/2 ; mais la *Suède* est plus offerte à 1,72, contre 1,73 1/2 le mercredi précédent, et le *Danemark* cote 1,64 1/2, contre 1,65 1/2 le 23. Le *change italien* est plus faible à 81, contre 81 1/2 dans les premières séances de la semaine. Quant au *change russe*, ces quelques séances d'interruption lui ont été plutôt défavorables. Le 29 mai, il a débuté à 1,53 et s'est

relevé quelque peu en séance, ce qui a permis d'inscrire à la cote le cours moyen de 1,54 ; le lendemain il cotait 1,55 1/2, mais restait sur une tendance indécise. Rappelons que le 21 mai il était à 1,60 1/2.

Un communiqué, publié le 30 mai, nous a appris que de nouveaux accords étaient conclus entre le Gouvernement français et le Gouvernement britannique en vue d'assurer les règlements de la France dans le Royaume-Uni. On annonce d'autre part que les Etats-Unis viennent de faire à l'Angleterre une nouvelle avance de 75 millions de dollars, ce qui porterait à 300 millions de dollars le montant des avances obtenues par nos alliés.

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	1 mai 1917	8 mai 1917	15 mai 1917	22 mai 1917	29 mai 1917
Paris.....	5.184	5.163	5.714	5.72	5.724	5.734	5.721
Londres.....	4.864	4.873	4.764	4.764	4.764	4.764	4.764
Berlin.....	95.28	95.06	»	(1)	»	»	»
Amsterdam.....	40.195	»	40 1/2 (2)	40. 3/4	40 7/8	41 1/2	41. 3/4

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	1 mai 1917	8 mai 1917	15 mai 1917	22 mai 1917	29 mai 1917
Paris.....	100 fr.	100 27	90 72	90 60	90 52	90 37	90 56
Londres.....	100 liv.	100 19	97 91	97 91	97 91	97 91	97 91
Berlin.....	100 Mk.	99 67	»	»	»	»	»
Amsterdam.....	100 fl.	»	101 69	101 69	101 69	102 77	102 47

Changes sur Londres à (Cours moyen du mardi)

	15 juillet 1914	8 mai 1917	15 mai 1917	22 mai 1917	29 mai 1917
Valeurs à vue					
Alexandrie.....	97 21/32	97 7/16	97 7/16	97 1/2	97 1/2
Cable transfert					
Bombay.....	1 3/31/32	1 4 9/32	1 4 9/32	1 4 9/32	1 4 9/32
Calcutta.....	1 3/31/32	1 4 9/32	1 4 9/32	1 4 9/32	1 4 9/32
Hong-Kong.....	1 10 5/16	2 4 5/8	2 4 5/8	2 4 5/8	2 4 5/8
Shanghai.....	2 5 3/4	3 6 3/4	3 6 1/2	3 6 1/2	3 6 3/4
Valeurs à 90 jours de vue					
Buenos-Ayres (or).....	47 11/16	49 1/8	49 9/16	50 4/8	50 1/8
Montevideo.....	51 3/32	54 1/2	55 1/4	55 1/4	55 3/8
Rio-de-Jan. (papier).....	15 7/8	13 7/32	13 7/16	13 25/32	13 7/16
Valparaiso.....	9 3/4	11 13/32	11 29/32	11 15/16	11 27/32
Singapour.....	2 3 15/16	2 4 13/64	2 4 13/64	2 4 13/64	2 4 13/64
Yokohama.....	2 0 3/8	2 1 5/8	2 1 5/8	2 1 5/8	2 1 5/8

Variations du mark à

	17 avril 1917	24 avril 1917	1 mai 1917	8 mai 1917	15 mai 1917	22 mai 1917	29 mai 1917
New-York (pair : 95 3/8)							
Cours..... (1)	»	»	»	»	»	»	»
Parité.....	»	»	»	»	»	»	»
Perte %.....	»	»	»	»	»	»	»
Amsterdam (pair : 59 3/8)							
Cours.....	37 95	37 50	37 65	37 52	37 37	36 82	36 50
Parité.....	63 92	63 16	63 41	63 19	62 95	62 02	61 48
Perte %.....	36 08	36 84	36 59	36 81	37 05	37 98	38 52
Genève (pair : 123 47)							
Cours.....	79 70	79 15	79 35	79 9	78 40	77 20	75 75
Parité.....	64 56	64 11	64 27	63 99	63 50	62 53	61 55
Perte.....	35 44	35 89	35 73	36 01	36 50	37 47	38 65

Le change sur Vienne à Genève est coté 48 80, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 53 53 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	29 nov. 1916	29 déc. 1916	29 janv. 1917	28 fév. 1917	29 mars 1917	28 avril 1917	22 mai 1917
Cours de l'or.....	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent.....	35 1/2	36 1/2	37 1/4	37 1/2	35 15/16	37 9/32	37 7/8
Escompte hors banque.....	5 17/32	5 17/32	5 5/16	5 1/8	4 9/16	4 25/32	4 3/4

(1) Depuis le 30 mars 1917 le cours du mark et de la couronne n'est plus coté à New-York.

LA SITUATION

Aucun événement militaire important ne s'est passé, cette huitaine, sur le front franco-britannique. Les troupes britanniques ont continué leur pression sur la ligne allemande et ont progressé encore dans la direction de Douai. Les troupes françaises ont effectué quelques actions heureuses en Alsace.

Le théâtre le plus actif des opérations de guerre est toujours le front italien de l'Isonzo, où nos alliés ne cessent de faire reculer les Autrichiens. Les escadres anglaises et italiennes ont, de concert, bombardé les ouvrages fortifiés de Trieste.

L'activité reprendra-t-elle bientôt sur le front russe ? On peut l'espérer, aux efforts que fait le ministre de la guerre, M. Kerensky, pour reconstituer et discipliner l'armée. Les généraux ne cessent de proclamer qu'ils sont déjà prêts pour attaquer ; l'on signale déjà un début d'offensive sur le front roumain. Disons encore que le Congrès général des délégués des officiers du front a voté une résolution par laquelle, saluant les aspirations du gouvernement provisoire vers une paix stable et la fraternité des peuples, il déclare que les seuls moyens pour y parvenir sont le rétablissement énergique de la combativité de l'armée et l'offensive immédiate.

Le Parlement autrichien vient de se réunir pour la première fois depuis le début de la guerre. Il se réunit avant que la crise ministérielle hongroise, provoquée par la retraite de M. Tisza soit résolue. On annonce officiellement que c'est le prince Andrássy qui prend sa succession.

Les négociations du nouveau Premier hongrois avec les différents chefs de groupe se poursuivent.

Déjà, le comte Albert Apponyi, chef du parti indépendant, ainsi que M. Rakowski, chef du parti populaire, et M. Wekerlé, ancien premier ministre, ont donné leur adhésion au nouveau cabinet.

Le prince Andrássy s'emploie maintenant à obtenir la collaboration de plusieurs leaders du parti national, dont le comte Tisza était le chef. La solidarité parfaite des Alliés s'est affirmée à nouveau dans une entrevue des membres des gouvernements anglais et français.

MM. Ribot et Painlevé, qu'accompagnaient le général Foch, l'amiral de Bon et M. J. Cambon, conseillers militaires et diplomatiques, ont eu, dimanche et lundi, à Londres, une série de conférences avec le cabinet de guerre britannique sur d'importantes affaires affectant les deux pays.

Un accord complet s'est fait sur tous les points. Les ministres français sont rentrés à Paris dans la soirée de mardi.

M. Thiery a signé avec M. Bonar Law un arrangement relatif aux comptes entre le gouvernement français et le gouvernement britannique.

Dimanche dernier, le parti socialiste français a décidé, par la voix de ses délégués assemblés à Paris, de se rendre à l'invitation de la section hollandaise, qui convoque à Stockholm une réunion de l'Internationale, où assisteront les représentants du socialisme de tous les pays,

même allemands et autrichiens, pour discuter sur les buts de guerre et les voies de la paix.

Depuis la rentrée de la Chambre, de nombreuses interpellations ont eu lieu : d'abord, celle sur la guerre sous-marine et, actuellement encore, se poursuit le débat économique sur le ravitaillement. M. Viollette expose ses projets au milieu de critiques plus ou moins bienveillantes.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Il n'y a pas eu d'événements importants sur le front occidental pendant cette huitaine. Les armées allemandes ont renouvelé, sans aucun succès, leurs contre-attaques sur les fronts de Champagne et d'Artois. De leur côté, les troupes alliées ont exécuté de nombreux coups de mains contre les positions ennemies.

Le 25 mai, dans la région de Chevreux, nos soldats ont effectué, en fin de journée, une opération sur la partie du bois de Chevreux, située au sud-est de cette localité, où l'ennemi résistait avec énergie. Cette attaque a pleinement réussi. Le même jour, nos alliés anglais, par une opération secondaire exécutée avec succès, se sont emparés au sud-est de Loos d'une nouvelle position du système de tranchées de première ligne ennemie.

L'offensive italienne se poursuit avec succès sur le Carso. L'aile gauche italienne, le 23 mai, à l'aube, a attaqué les positions autrichiennes au nord de Castagnavizza. Au centre, les troupes italiennes s'avançaient sur une grande partie du terrain au sud de la route Castagnavizza vers Boscomalo, enlevant une triple rangée de lignes nouvelles. Boscomalo et Lucati étaient enlevés ainsi qu'une série de hauteurs au sud-est d'Oppacchiasella. D'autres régiments escadaient les pentes de la cote 233 et prenaient d'assaut d'importantes positions avec le village fortifié de Jamiano. Le 27, les Italiens étaient maîtres de la partie de la route de Montalcone-San Giovanni qui descend jusqu'à Duino pour aboutir également à Trieste et poussaient le lendemain au delà de San Giovanni.

En définitive, du 16 au 26 seulement, 23.681 prisonniers dont 604 officiers, 36 canons, 148 mitrailleuses et 27 lance-bombes sont tombés entre les mains de nos alliés.

Sur le front de Salonique il n'y a aucun événement important à signaler.

Une importante escadrille d'aéroplanes ennemis, comprenant environ seize appareils, a attaqué la côte sud-est de l'Angleterre, entre 5 h. 15 et 6 h. 50, le 25 au soir. Les aéroplanes ont jeté des bombes en de nombreux endroits, mais presque tous les dégâts ont été subis par la ville de Folkestone où quelques bombes sont tombées dans les rues, causant des pertes sérieuses parmi la population civile. Quelques magasins ont été gravement endommagés.

Les pertes totales signalées par la police des divers districts sont de 76 morts et 174 blessés. Parmi les morts, on compte 27 femmes et 23 enfants ; parmi les blessés, 43 femmes et 19 enfants.

Des aéroplanes anglais ont poursuivi les appareils ennemis, qui à leur retour ont été attaqués par des escadrilles de combat de l'aviation navale anglaise, venant de Dunkerque. L'Amirauté a annoncé que trois aéroplanes ennemis ont été descendus par les appareils anglais.

Les combats aériens deviennent de plus en plus nombreux sur notre front et nos vaillants aviateurs remportent chaque jour de nombreuses victoires. C'est ainsi que dans la journée du 29, nos aviateurs ont abattu ou contraint à atterrir 19 avions ennemis et nos alliés anglais 8 le même jour.

QUESTIONS DU JOUR

FINANCES NOUVELLES

I

La Mort des Quatre Vieilles

Dans le rapport très intéressant qu'il vient de présenter à la Chambre des députés, au nom de la Commission de la législation fiscale, M. Jacques-Louis Dumesnil a prononcé l'oraison funèbre des quatre vieilles que le Parlement enterre en ce moment.

Quelle est l'origine de ces fameuses contributions directes à propos desquelles tant de discours et tant d'articles ont été prononcés ou écrits ? Rappelons-le brièvement :

**

1° *L'impôt foncier.* — La contribution foncière des propriétés bâties et non bâties fut créée par la Constituante, en vertu du décret-loi du 1^{er} décembre 1790. Assise sur la base des impôts de l'ancien régime supprimés par la Révolution, puis sur la base de l'évaluation cadastrale, elle devait procurer 300 millions de francs, dont 240 millions en principal et 60 millions en centimes additionnels.

La fixité des évaluations cadastrales rendit bientôt cette contribution très critiquable et d'incessantes modifications y furent apportées. Parmi les plus importantes nous citerons : « la loi de 1875, aux termes de laquelle fut faite une évaluation directe des propriétés non bâties, et la loi de 1890 qui, d'une part dégreva la propriété non bâtie de plus de 15 millions, et d'autre part transforma l'impôt sur la propriété bâtie en un impôt de quotité.

« La contribution foncière des propriétés bâties reste établie sur les bases améliorées qui lui ont été données par la loi du 8 août 1890 ; son taux a seulement été élevé par la loi du 29 mars 1914, de 3,20 à 4 %.

« Après une nouvelle période, marquée par le dépôt et la discussion de nombreux projets, on arriva au texte déposé par M. Caillaux en 1907, et qui, après diverses modifications, voté par la Chambre en 1909, par le Sénat en 1914, puis de nouveau par la Chambre, forme la loi du 29 mars 1914, laquelle réorganise l'impôt foncier et décide la transformation de la contribution foncière des propriétés non bâties en un impôt de quotité, basé sur les résultats de l'évaluation générale à laquelle il a été procédé en exécution de la loi du 31 décembre 1907.

« Il est à peine besoin de souligner l'importance de cette réforme aux termes de laquelle la contribution foncière des propriétés non bâties a cessé d'être un impôt de répartition qui autrefois était supérieur au revenu de certaines terres, et a été fixée au taux de 4 %, et calculée sur les 4 cinquièmes du revenu, tel qu'il résulte de la nouvelle évaluation faite par nature de culture et de propriété. »

Après la réforme, le produit de la contribution foncière devait rapporter à l'Etat : 107 millions de francs pour les propriétés bâties et 51 millions pour les propriétés non bâties.

**

2° *Contribution personnelle-mobilière.* — La contribution personnelle-mobilière — dit le rapport — a été établie sous son nom actuel par la loi organique du 13 janvier-18 février 1791. Elle était l'un des éléments du système d'impôts édi-

fié par l'Assemblée constituante et elle avait pour but d'atteindre, par les signes extérieurs, tous les revenus qui ne peuvent être par la « contribution foncière ». Dès l'origine, elle fut un impôt de répartition devant produire 60 millions, et elle se composait de cinq taxes différentes :

« 1° Une taxe de trois journées de travail, dont le prix était fixé par les administrations départementales ;

« 2° Une taxe sur les domestiques, fixée à trois livres pour le premier domestique mâle, à six livres pour le second, à douze livres pour chacun des autres, et à la moitié de ces mêmes sommes pour les domestiques femmes ;

« 3° Une taxe de trois livres par cheval ou mulet de selle, et de douze livres par cheval ou mulet de cabriolet et litière ;

« 4° Une cote d'habitation, réglée à raison de 3 % du revenu présumé par le loyer ;

« 5° Une cote mobilière égale au vingtième du même revenu, diminué du revenu foncier dont le contribuable avait déjà payé l'impôt.

« Pour l'assiette des deux dernières taxes, on considérait qu'un loyer au-dessous de 100 livres représentait la moitié du revenu du contribuable ; un loyer de 100 à 500 livres, le tiers du revenu ; de 500 à 1.000 livres, le quart, et ainsi de suite jusqu'au loyer de plus de 12.000 livres, qui était présumé ne représenter que le douzième et demi du revenu du contribuable.

« En 1792, la contribution personnelle-mobilière est transformée en impôt de quotité, et l'on ne demande plus au même ensemble de taxes que 30 millions.

« Supprimée en 1794, elle est rétablie l'année suivante, toujours comme impôt de quotité, et comprend, outre la cote personnelle, des taxes progressives établies sur les domestiques, les cheminées, les chevaux ou mulets de luxe et les voitures suspendues ; une taxe additionnelle d'un quart en sus des contributions précédentes est imposée sur les célibataires.

« Elle redevient, en 1797, un impôt de répartition destiné à produire 60 millions, et se compose d'une cote personnelle variant de 1 fr. 50 à 120 francs, d'une cote mobilière basée sur le revenu, et de taxes somptuaires sur les domestiques, chevaux ou mulets de selle, et voitures. Les deux premières taxes sont déterminées, dans chaque commune, par un jury d'équité institué dans chaque canton.

« En 1799, la cote mobilière est établie d'après le loyer d'habitation et non plus d'après le revenu ; les jurys d'équité ont vécu, et l'on ajoute aux taxes somptuaires un impôt sur les salaires publics. Ce dernier est supprimé en 1800, et les taxes somptuaires disparaissent à leur tour à compter de 1807 ; il ne reste plus désormais que la cote personnelle et la cote mobilière ; la loi du 26 mars 1831 transforme la taxe personnelle en impôt de quotité et la sépare de la cote mobilière.

« La loi du 21 avril 1832, toujours en vigueur, réunit la taxe personnelle et la cote mobilière en un unique impôt de répartition. »

Par le principe même de son assiette, la contribution personnelle-mobilière était injustement répartie, car elle n'avait pas suivi le mouvement de la richesse publique : elle ne sera donc que médiocrement regrettée.

Dans le budget de 1916 elle était inscrite pour un produit total de 232 millions de francs : 110 millions à l'Etat, 62 millions aux départements et 60 millions de francs pour la part des communes.

**

3° *La contribution des portes et fenêtres.* — C'est cette contribution qui était le plus attaquée dans les villes et dans les campagnes, parce qu'elle

faisait payer l'air et la lumière aux contribuables !

« A juste titre, dit M. Jacques-Louis Dumesnil, tous ceux que préoccupe l'avenir de la race luttent énergiquement contre le taudis et cherchent, dans les villes comme dans les campagnes, à faire mettre à la disposition des citoyens pauvres, peu fortunés ou chargés de famille, des logis aérés, clairs et sains. Ce n'est donc pas seulement au nom de la justice fiscale, mais au nom de l'hygiène sociale que le Parlement se doit d'exécuter un impôt odieux, antidémocratique, maintes fois déjà condamné à mort, et que personne n'oserait défendre ! »

La contribution des portes et fenêtres, créée en 1798, fut d'abord un impôt de quotité ; malgré des augmentations successives de tarifs, son produit n'ayant pas atteint le chiffre que l'on espérait, la loi du 3 mai 1802 la transforme en impôt de répartition et fixe le contingent total à 16 millions. Le contingent se trouva réduit à 12.800.000 francs en 1814 et se maintint à cette somme jusqu'en 1831, époque où la contribution des portes et fenêtres redevint un impôt de quotité. Les inégalités dans l'assiette étaient très fréquentes, et après le recensement général prescrit en 1831, le produit de l'impôt s'éleva à 27 millions. A la suite de nombreuses réclamations que cette augmentation subite provoqua, le contingent de la contribution des portes et fenêtres fut ramené à 22 millions.

Cette contribution était établie sur les portes et fenêtres, donnant sur l'extérieur, des bâtiments et usines servant à l'habitation ou à l'occupation des hommes, à l'exception de celles qui ouvraient sur des locaux affectés à un service public. Bien qu'inscrite au rôle au nom du propriétaire, elle restait essentiellement une charge locative.

Supprimée par la loi du 18 juillet 1892, qui laissait à une loi ultérieure le soin de pourvoir à son remplacement par une taxe de 2 fr. 40 % du revenu net imposable de la propriété foncière bâtie, la contribution des portes et fenêtres a été de nouveau condamnée par la loi du 30 juillet 1913, dont l'article 3 prévoyait en remplacement, à partir du 1^{er} janvier 1915, l'institution d'un impôt général et progressif sur le revenu.

Le produit de cette contribution figure dans le budget de 1916 pour une somme totale de 127 millions ainsi répartis : Etat, 66 millions et demi ; départements, 26 millions ; communes, 34 millions et demi.

**

4° *La Contribution des patentes.* — C'était un impôt de quotité créé par la loi des 2-17 mars 1791.

Plusieurs fois modifiée, supprimée et toujours rétablie, la législation des patentes fut remaniée par la loi du 25 avril 1844 et complètement refondue par la loi du 15 juillet 1880 qui était restée la loi fondamentale.

Comme on le sait, cette contribution se composait d'un droit fixe, résultant de l'application d'un tarif établi soit à raison de la nature de la profession exercée, soit à raison des éléments de production mis en œuvre, et d'un droit proportionnel.

Celui-ci était assis sur la valeur locative de la maison d'habitation et de tous les locaux servant à l'exercice de la profession du contribuable. Pour les établissements industriels ou commerciaux, on devait comprendre dans l'estimation, non seulement la valeur locative des terrains et bâtiments occupés, mais aussi celle de l'outillage et de la force motrice.

Cette contribution prêtait à la critique parce que, selon les localités et les professions, elle frappait les contribuables d'une manière très inégale. Par exemple : dans une commune rurale, le charcu-

tier, le cordonnier et le boucher ayant tous trois le même revenu de 2.000 francs : le premier payait 71 fr. 86 de patente, le second 18 fr. 34 et le troisième 67 fr. 37.

Un marchand de menue mercerie, dont le modeste revenu était de 300 francs, subissait 20 fr. 21 de patente, exactement autant que le cabaretier dont le revenu s'élevait à 1.500 francs, et beaucoup plus qu'un voiturier qui, pour 1.500 francs de bénéfice, ne payait que 3 fr. 86 de patente.

En raison de ces faits, la contribution des patentes était impopulaire... mais on peut se demander si les contribuables accepteraient avec plaisir l'impôt sur les bénéfices commerciaux et industriels qui va la remplacer.

A titre documentaire, rappelons que la contribution des patentes produisait 148.651.419 francs à l'Etat, 49.815.758 francs aux départements, 65 millions 484.500 francs aux communes, 4.506.188 francs aux Bourses et Chambres de Commerce, et 733.956 francs aux accidents du travail (taxe de garantie).

**

En supprimant ce qui restait des anciennes contributions directes, la Chambre et le Sénat considèrent qu'ils accomplissent un acte de justice envers les contribuables. Evidemment, on pouvait relever à l'égard des quatre vieilles des anomalies, des inégalités évidentes, mais quels sont les impôts qui, après quelques années de perception, échapperont à cette critique ?

Quoi qu'il en soit, la réforme supprime 149 millions de francs du chef des patentes et les remplace par 194 millions d'impôts sur les bénéfices du commerce, de l'industrie, des professions libérales, des charges et offices, des exploitations agricoles, sur les traitements, pensions, etc.

Elle fait disparaître 176 millions de contribution personnelle-mobilière et des portes et fenêtres, mais elle crée 217 millions d'impôts nouveaux ou de majorations d'impôts existants : soit une plus-value fiscale de 86 millions au profit du Trésor.

« Guidés uniquement par l'intérêt du pays, dit le rapporteur dans ses conclusions, nous saurons les uns et les autres oublier les intransigeances de doctrine, les rivalités d'écoles, les partis pris politiques.

« Et nous serons tous d'accord sur l'excellente formule que M. Ribot, ministre des Finances d'hier, président du Conseil d'aujourd'hui, a voulu inscrire dans la déclaration du gouvernement :

« Des impôts nouveaux seront nécessaires pour faire face aux intérêts de nos emprunts. Nous les établirons dans l'esprit de justice et en même temps de hardiesse qui convient à une société démocratique comme la nôtre.

« L'impôt cédulaire sur les revenus, que nous vous proposons, est le complément nécessaire, la base indispensable de l'impôt global et progressif sur le revenu déjà voté et en cours d'application.

« Répétons une fois de plus, parce que c'est une éclatante vérité, que l'impôt sur le revenu est l'impôt le plus équitable, le plus sincère, le plus conforme à notre tradition démocratique, humaine et généreuse.

« Il est la condition primordiale des bonnes finances dont nous aurons un si grand besoin après la guerre. Il ne contient pas une seule disposition qui ait même l'apparence d'être vexatoire ou inquisitoriale. »

Sous le bénéfice de cette promesse que l'impôt sur le revenu, s'il est réellement appliqué avec équité et justice, « est la condition primordiale des bonnes finances dont nous aurons un si grand besoin après la guerre », acceptons la disparition des quatre bonnes vieilles, mais souhaitons de ne pas avoir à le regretter.

(A suivre.)

EDMOND THÉRY.

PAUL CAUWÈS

Notre éminent ami, M. Paul Cauwès, doyen honoraire de la Faculté de Droit de Paris, s'est éteint doucement à Versailles, le 28 avril dernier, à l'âge de soixante-quatorze ans ; sa disparition, sera cruellement ressentie par la science économique française, à l'essor de laquelle il avait puissamment contribué par son enseignement et par ses écrits.

Agrégé des Facultés de Droit en 1867, diplômé de l'École des Chartes en 1868, Paul Cauwès commença sa carrière universitaire à Nancy, où il professa tour à tour, avec une distinction très remarquable, la procédure civile, le droit criminel, le droit romain et le droit civil.

Appelé à Paris en 1873, il fut chargé aussitôt du cours d'économie politique, confié jusqu'alors à M. Bathie. Le jeune maître apporta à l'étude de cette science, nouvelle pour lui, la méthode rigoureuse, l'esprit réaliste et la grande puissance de travail dont il avait déjà fait preuve en toute circonstance, et, dès 1878, il publia sur la matière un *Précis* en deux gros volumes, bourrés de faits inédits, d'observations suggestives et d'idées neuves.

Cet ouvrage fit sensation parmi les représentants de l'école classique, et les critiques féroces ne furent point ménagées à M. Cauwès, qui osait toucher à des principes jugés intangibles et discuter des dogmes jusqu'alors acceptés les yeux fermés.

Les attaques dont il fut l'objet n'empêchèrent pas le savant professeur de persévérer dans la voie où il s'était engagé. En 1881, il fit paraître une nouvelle édition de son livre, où se trouvèrent parfaitement précisées et mises au point ses conceptions sur l'utilité de la méthode d'observation en économie politique, sur le caractère national de la science économique, sur l'opportunité de l'intervention des pouvoirs publics dans le domaine économique, sur la monnaie, le crédit, le commerce extérieur, etc...

Chargé, de 1881 à 1895, d'un cours d'histoire du droit, M. Cauwès n'abandonna cependant pas les études économiques. Il participa en 1887 à la création de la *Revue d'Economie politique*, et il publia en 1893 son grand *Cours d'Economie politique*, en quatre volumes, lequel constitue assurément l'ouvrage général le plus remarquable qui existe dans la littérature économique moderne.

De 1895 à 1913, année où il prit sa retraite, M. Cauwès professa le cours d'économie politique approfondie en doctorat à la Faculté de Droit de Paris, et les nombreux étudiants qui ont profité de son enseignement en conserveront un souvenir ineffaçable.

Mais en même temps qu'il se consacrait à son rôle d'éducateur, notre ami s'attachait à répandre les idées si justes dont il s'était fait le champion : c'est ainsi qu'il fut l'un des fondateurs de la *Société d'Economie politique nationale*, et le discours qu'il prononça à la séance inaugurale de cette compagnie, en 1898, résuma de la façon la plus éloquente l'esprit dans lequel doivent aujourd'hui être conduites les études économiques (1).

L'éminent maître s'intéressa également aux questions ouvrières et sociales ; avec M. Raoul Jay, son collègue à la Faculté de Droit de Paris, et avec le professeur belge Mahaim il créa, en 1900, l'*Association internationale pour la protection lé-*

(1) Certaines des idées exprimées alors furent reprises par M. Cauwès dans la belle préface qu'il voulut bien écrire en 1908 pour notre livre sur « *Les Progrès économiques de la France* ».

gale des travailleurs, qu'il présida en 1906. Enfin, depuis 1911, il avait remplacé Emile Levasseur à la tête du Comité d'études relatives à la prévision des chômages industriels.

A la fin de sa carrière, M. Paul Cauwès fut nommé doyen de la Faculté de Droit de Paris ; il exerça ces fonctions délicates avec un tact et une maîtrise unanimement reconnus de ses collègues et de ses élèves.

Les doctrines économiques de M. Cauwès sont conformes à celles que nous avons toujours défendues dans ce journal. Violentement et longuement combattues, elles ont peu à peu fini par s'imposer, et le conflit qui déchire l'Europe depuis bientôt trois ans leur a donné une autorité que nul ne songe plus à contester.

Douloureusement atteint par la guerre, — ses deux fils aînés, restés à leur poste à Valenciennes et à Douai, sont, depuis le mois de septembre 1914, au pouvoir de l'ennemi, — notre ami garda jusqu'au dernier jour une foi inébranlable dans le triomphe de notre cause. Il n'aura pas eu la joie d'assister à la victoire qu'il entrevoyait déjà.

Toute la vie de Paul Cauwès fut consacrée à l'étude et au devoir. Aussi sa disparition laisse-t-elle un grand vide parmi ses collègues et ses amis.

Nous qui l'aimions et l'apprécions à sa juste valeur, nous pouvons mesurer mieux que quiconque l'étendue de la perte que font les siens, et nous prions son admirable compagne et ses enfants d'accepter nos condoléances affectueuses et attristées.

EDMOND THÉRY.

Le Blocus contre l'Allemagne

Ce qu'il a été. Ce qu'il doit être

Le grand journal américain le *New-York Times*, qui a déjà consacré de nombreux articles au blocus contre l'Allemagne, vient de dénoncer à ses compatriotes l'usage que les pays limitrophes des empires du centre font des marchandises provenant des Etats-Unis, et que les croisières britanniques laissent passer librement.

« La vérité, dit le *New-York Times*, est qu'une forte partie des importations américaines en Hollande, au Danemark, en Suède, en Norvège et en Suisse, n'est pas destinée à la consommation intérieure de ces pays neutres, mais directement ou indirectement à l'Allemagne et à l'Autriche. Quand un article importé est réellement et totalement consommé dans le pays d'importation, ce pays n'en exporte pas moins dans les empires centraux une denrée équivalente fabriquée chez lui. Il est donc de notre devoir strict de prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher nos produits d'arriver, par une voie détournée, chez nos ennemis, ou de permettre qu'on les ravitaillie. »

La question est bien posée et les statistiques commerciales de fin d'année nous apportent des précisions sur le ravitaillement de l'Allemagne par la Hollande et les pays scandinaves, qui confirment les observations de notre confrère de New-York. Nous devons en tenir compte.

**

Il est impossible de reproduire ici tous les éléments de ces statistiques ; mais en choisissant les quatre principales marchandises qui peuvent le plus favoriser le ravitaillement de nos ennemis,

nous présenterons à nos lecteurs un tableau exact de la situation :

Produits importés	Etats-Un. et Angleterre		Total des Etats-Un. et Angleterre	
	(En milliers de quintaux)	%	(En milliers de quintaux)	%
<i>En Hollande</i>				
Céréales, farines.....	12.971	2.928	15.899	81,6
Tourteaux.....	3.172	107	3.279	96,7
Huiles, graisses.....	1.341	649	1.990	67,4
Coton.....	617	21	638	96,7
<i>En Danemark</i>				
Céréales, farines.....	3.734	30	3.764	99,2
Tourteaux.....	7.099	»	7.099	100
Huiles, graisses.....	193	114	307	62,9
Coton.....	162	»	162	100
<i>En Suède</i>				
Céréales, farines.....	2.481	1.905	4.386	56,5
Tourteaux.....	55	1.230	1.285	4,3
Huiles, graisses.....	178	247	425	41,8
Coton.....	418	14	432	96,7
<i>En Norvège</i>				
Céréales, farines.....	5.874	286	6.160	95,4
Tourteaux.....	298	248	546	54,5
Huiles, graisses.....	457	180	637	71,7
Coton.....	90	»	90	100

Ainsi, plus des quatre cinquièmes de ces importations provenaient de ports américains ou anglais ; les croisières britanniques les ont laissées passer, à la condition qu'elles seraient consommées dans les pays de destination : Hollande ou pays scandinaves.

Sans s'arrêter au fait que les difficultés de surveillance rendaient cette garantie absolument illusoire, l'expérience nous a prouvé que si la Hollande, par exemple, ne réexportait pas directement en Allemagne le blé et la farine, les tourteaux, les huiles, les graisses et le coton qu'elle recevait des ports américains ou anglais, ces importations libéraient, cependant, chez elle, une quantité au moins équivalente de produits indigènes qui passaient la frontière allemande, d'ailleurs au préjudice des consommateurs hollandais eux-mêmes.

**

Les 3.172.000 quintaux de tourteaux importés dans les Pays-Bas par les Etats-Unis et l'Angleterre n'ont peut-être pas été réexportés en Allemagne sous forme de tourteaux, mais ils y ont quand même passé, en très grande partie, à l'état de bétail de boucherie, de charcuterie, de conserves, de lait, de beurre et de fromage.

Les huiles et les graisses sont devenues de la margarine... et souvent de la nitro-glycérine, et il en a été de même du coton en rame, qui transformé en toile et tissus divers, est allé remplacer dans la consommation allemande le coton réquisitionné par les usines de guerre.

Nos amis et alliés les Anglais, qui tiennent à conserver la direction du blocus, ont peut-être eu tort de ne pas écouter leurs amis et alliés les Français qui, depuis deux ans, leur signalent les inconvénients de ce système et leur démontrent — par des renseignements précis — les avantages que les empires du centre en retirent.

**

La guerre sous-marine à outrance et l'intervention des Etats-Unis aux côtés des nations de l'Entente nous avaient laissé espérer la suppression du régime de tolérance qui permet la pratique de la contrebande de guerre dont profite si largement l'Allemagne. Il est à craindre qu'il n'en soit rien, car une dépêche de Berlin annonce triomphalement

à la population de l'empire que « les navires neutres arrêtés dans les ports anglais ayant reçu la permission de traverser sans danger la zone maritime interdite, de ce fait quinze navires hollandais ont pu entreprendre le voyage de retour vers les ports hollandais et ont apporté des cargaisons composées de 3.000 tonnes de seigle, 9.000 tonnes de maïs, 10.000 tonnes d'avoine, 25.000 tonnes d'orge et 30.000 tonnes de semence de lin. Sont arrivés aussi six navires espagnols chargés de charbon anglais ».

Pendant ce temps, les navires neutres cessent leur trafic avec les pays alliés ; la France et l'Italie manquent de houille, et l'Espagne nous supprime ses exportations de pommes de terre, de minerai de fer et de pyrites.

On comprend que Bethmann-Hollweg ait adressé, en pleine tribune du Reichstag, de chaleureux remerciements à l'Espagne. On comprend aussi que le gouvernement allemand facilite l'importation des produits alimentaires en Hollande et dans les pays scandinaves, puisque l'Allemagne est la première à en bénéficier. Mais, après l'énergique adhésion des Etats-Unis à la politique du *blocus* intégral, on ne comprendrait pas que l'Angleterre ne s'y ralliât pas elle-même.

**

En quoi consiste ce *blocus* intégral ? A empêcher, d'une manière absolue, que les marchandises — produits alimentaires ou autres — que les croisières britanniques laissent passer pour les nations neutres entourant les empires du centre ne profitent, sous une forme quelconque, à nos ennemis.

Pour atteindre ce résultat, il suffit de prévenir loyalement la Hollande, les pays scandinaves et la Suisse, que nous ne demandons pas mieux de laisser arriver chez eux tout ce qui sera nécessaire à leur consommation intérieure, mais que nous arrêterons impitoyablement toutes les marchandises à destination de ceux de ces pays qui exporteront des produits quelconques vers l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.

C'est, croyons-nous, la thèse que l'honorable M. Denys Cochin et les organismes français chargés de surveiller et de restreindre le commerce et les approvisionnements de l'ennemi ont toujours soutenue ; nos amis et alliés britanniques ne l'admettaient pas entièrement, parce que, sachant que la plus grosse part des marchandises arrivant par la voie maritime, notamment en Hollande, au Danemark et en Suède, étaient d'origine américaine, ils tenaient à ménager la susceptibilité et les intérêts de la grande démocratie qui est finalement devenue notre alliée.

A ce point de vue particulier l'expérience leur a donné raison ; mais qu'ils nous permettent de leur dire aujourd'hui qu'ils feraient perdre aux Alliés un des principaux avantages de l'intervention des Etats-Unis — le principal, peut-être — s'ils n'utilisaient pas cette heureuse circonstance pour donner enfin au blocus contre l'Allemagne l'efficacité qu'il doit avoir.

(Le *Matin*, 27 mai 1917.)

Jean d'ORSAY.

La Guerre Sous-marine

Au moment où, pour calmer des impatiences qu'elle avait trop imprudemment excitées, l'Amérique allemande faisait publier qu'elle n'avait jamais songé à réduire l'Angleterre en cinq semaines, qu'elle travaillait seulement à lui rendre petit à petit la vie impossible par une diminution continue du fret et qu'elle savait ne pouvoir l'obliger, que par de longs efforts seulement, à demander la paix, la question de la guerre sous-marine était portée à la tribune de notre Chambre par des députés qui ne cachaient pas leur appréhensions.

Disons tout de suite qu'aux craintes exprimées par les orateurs, le ministre de la Marine n'a cessé d'opposer le plus inébranlable optimisme. La guerre sous-marine ne nous réduira jamais, n'a-t-il cessé de déclarer. Et le même jour, M. Lloyd George affirmait à la Chambre des Communes que si les Anglais se conduisaient tous en gens raisonnables, économes et ennemis du gaspillage, ils n'avaient pas à redouter que la guerre sous-marine leur fasse perdre la bataille. « Il semble, a dit le premier ministre anglais, que les Allemands attendent uniquement leur succès de la guerre sous-marine : tout ce que je puis dire, c'est qu'ils éprouveront un profond désappointement si c'est à leur suprême espoir et j'ajouterais même, après une étude attentive et en acceptant au nom du gouvernement toute la responsabilité d'une telle décaration, que cela ne veut pas dire que le peuple ne doit pas pratiquer l'économie, que les fermiers ne doivent pas labourer leurs champs, mais qu'au contraire si chacun fait son devoir, les espoirs allemands de triomphe, grâce à leurs sous-marins, auront été alors la plus grande erreur de cet empire, dont le sort est scellé. »

**

Comme on le voit, l'optimisme de M. Lloyd George n'est que conditionnel : il est subordonné à la nécessité, pour chacun, de faire strictement son devoir, à l'arrière comme sur la ligne de bataille. Car il ne nie pas le péril qui, d'ailleurs, n'est pas niable. Les interpellateurs et orateurs de notre Chambre ne l'ont que trop prouvé.

Pour avoir une idée exacte du caractère de la guerre sous-marine que nous fait l'Allemagne, de son évolution, de ses progrès et aussi de ses ambitions, il n'y a qu'à suivre les calculs — inquiétants — que nous a exposés M. Cels, député d'Agen. Au début de la guerre, la flotte commerciale mondiale atteignait, dit-il, 40 millions de tonnes (48 millions, a rectifié l'amiral Lacaze, en s'appuyant sur les données du bureau *Veritas*). Dans ce total, la France était représentée par 2.400.000 tonnes. C'est sur cet ensemble que s'est exercée la rage destructrice de la piraterie allemande, et voici la progression des torpillages :

1 ^{er} trimestre 1915.....	192.657 tonnes
2 ^e — —	295.920 —
3 ^e — —	443.194 —
4 ^e — —	336.662 —
1 ^{er} trimestre 1916.....	338 140 —
2 ^e — —	323.426 —

C'est ici que l'aggravation commence :

3^e trimestre 1916, 497.195 tonnes.

Près de 500.000 tonnes !

4^e trimestre 1916, 926.617 tonnes.

1^{er} trimestre 1917, 1.300.000 tonnes environ.

Enfin, pendant le mois d'avril 1917, 850.000 tonnes.

En face de cette capacité de destruction allemande, quelle est la capacité de construction des nations alliées ou neutres ?

En 1916, en prenant comme base les chiffres non les plus bas, mais les plus élevés, parce que je ne veux pas de discussion sur les chiffres, voici la construction dans le monde entier :

Angleterre et Dominions...	626.000 tonnes
France	32.000 —
Italie	62.000 —
Japon	232.000 —
Etats-Unis	521.000 —
Hollande	226.000 —
Norvège	45.000 —
Danemark	37.000 —

En tout, 1.783.000 tonnes de construction dans le monde entier.

Sur ce total de près de 1.800.000 tonnes, en raison des nécessités de la navigation sur les autres océans, en admettant même que les alliés puissent acheter tous les navires disponibles, ils n'en peuvent guère acquérir que 1.200.000.

A ces destructions il y a bien des causes, les unes indépendantes de nous, mais les autres dont nous sommes responsables.

Les causes indépendantes de nous sont la science d'organisation des autorités allemandes, l'activité des chantiers maritimes de l'Empire, le développement de l'espionnage allemand chez les neutres et les facilités que trouvent les Allemands à établir en certains pays complices des bases de ravitaillement pour sous-marins. Mais il dépendait peut-être de nous de mieux organiser la police des mers, la surveillance de nos côtes, la sécurité de nos eaux territoriales et la protection de nos flottilles de pêche...

Quoi qu'il en soit, et sans nier la gravité du danger (il ne l'aurait vraiment pas pu), l'amiral Lacaze, ministre de la marine, a essayé de nous rassurer sur ses conséquences. Etre exposé à un danger ne signifie pas nécessairement : devoir succomber à ce danger. Et comme les ministres anglais de la marine, comme M. Lloyd George lui-même, l'amiral Lacaze affirme que la guerre sous-marine tournera à la confusion de l'Allemagne. A son tour, il a fait des calculs et répondu par des chiffres aux chiffres de M. Cels : « Mettons le tonnage mondial, au 1^{er} août 1914, à 40.500.000 tonnes. Au 1^{er} janvier 1917, les pertes du fait de l'ennemi atteignaient 3.840.000 tonnes ; celles du fait d'accidents de mer, 1.700.000 tonnes. Pendant la même période, il a été construit 4.402.000 tonnes, récupéré (tonnage capturé, acheté ou saisi) 990.000 tonnes : donc, équivalence à peu près entre le tonnage détruit et reconstitué.

« Arrive le torpillage en grand. Depuis janvier à avril inclus 1917, on perd 2.500.000 tonnes ; soit, si cela dure, 7.500.000 tonnes pour l'année 1917. La récupération prévue sera de 4.850.000 tonnes. Faisons subir à cette prévision, par prudence, une réduction de 40 % ; retirons 2 millions. Nous voilà à 4.500.000 tonnes net perdues fin 1917 sur un tonnage de 40 millions. Grave, oui ; désastreux, non.

« D'ailleurs, décroissance des torpillages en mai : 298.000 tonnes au 20 mai ; soit une probabilité de 500.000 tonnes pour le mois. L'Allemagne avait annoncé à grand fracas, au début de son offensive sous-marine, moitié pour rassurer les siens, moitié pour effarer les neutres, « qu'elle mettrait les alliés à genoux au bout de quatre à six semaines ». Il y a de cela cinq mois. »

Le ministre, qui tient à rassurer complètement la Chambre et le pays, ajoute quelques détails consolants : L'année dernière, nous avons importé par mer 2 millions 800 tonnes de céréales, 21 millions de tonnes de charbon, et les quantités perdues par torpillages sont inférieures à 1 %.

L'année a été favorable, peut-être. Mais prenons les trois premiers mois de cette année : 10 % seulement de nos céréales ont été coulées.

En avril, la perte a été de 10 % pour les céréales, de 2 1/2 % pour les métaux ; elle est faible également pour le charbon.

Pour le mois de mai, ces chiffres sont : 7 % pour les céréales, 4 % pour les métaux, peu de choses aussi pour le charbon...

L'amiral allemand avait prétendu que très rapidement, après la mise à exécution de la menace, on ne trouverait plus de marins à embarquer.

Or, si, au mois de février, la menace allemande avait produit un certain effet, si les neutres ne voulaient pas sortir de nos ports, c'était non par crainte, mais parce qu'ils réclamaient une révision du taux des assurances.

105 bâtiments par jour, bâtiments de plus de

500 tonnes, et le petit cabotage exclu, ont circulé en février, 118 en mars, 128 en avril, 139 du 1^{er} au 18 mai, correspondant à un tonnage de 4 millions 66.000 tonnes en janvier, de 3 millions 600.000 tonnes en février...

En mars, 4 millions 220.000 tonnes de mouvement et en avril, pour ce mois, si lourd en torpillages, 4 millions 300.000 tonnes.

Peut-on vraiment, dans ces conditions, accepter que les Allemands proclament que nous sommes bloqués ? Et chez eux, qu'entre-t-il ?

Rien. L'amiral Lacaze a donné ensuite quelques renseignements sur nos moyens de défense contre les sous-marins. A vrai dire, il n'en a énoncé qu'une partie en séance publique, car pour certaines autres révélations, la Chambre s'est constituée en comité secret. Mais il nous a suffisamment appris que tout était mis en œuvre, et avec activité, pour donner le maximum de puissance défensive et combative même à nos flottes de commerce et de pêche.

**

Comme nous l'avons dit au début, l'amiral Lacaze nous rassurait au même moment où M. Lloyd George prêchait la confiance aux Anglais. Tous deux ont longuement exposé leurs raisons de croire à la victoire. Mais M. Lloyd George, après avoir démontré que l'efficacité des dispositions prises contre les sous-marins s'accroît sans cesse, a encore rendu hommage à l'aide considérable, invincible, que les Etats-Unis apportent aux Alliés. Tous, nous avons contracté une grande dette de reconnaissance vis-à-vis de la grande nation américaine pour l'assistance efficace qu'elle nous a prêtée à ce sujet et qui n'est pas simplement dans les engins mis à notre disposition, car maintenant les Etats-Unis sont à nos côtés et il est plus facile qu'il ne l'était autrefois de prendre des mesures de protection pour notre marine marchande.

Les Etats-Unis s'apprentent à rendre un plus grand service encore aux transactions mondiales et au ravitaillement des Alliés. On annonce officiellement que le colonel Goethals aura pleins pouvoirs pour construire la grande flotte de commerce américaine projetée. Déjà il a passé un contrat avec le trust américain de l'acier qui a pris l'engagement de lui fournir les trois millions de tonnes d'acier nécessaires pour construire sa flotte en dix-huit mois.

Le colonel Goethals a aussi passé quelques contrats pour la construction de navires en bois, mais seulement dans les cas où le bois pouvait être livré immédiatement.

Le Congrès a voté un crédit de trois milliards et demi qui est mis à la disposition du colonel Goethals pour la construction de sa flotte.

Si l'on ajoute qu'une puissante escadrille japonaise de torpilleurs et contre-torpilleurs croise actuellement dans la Méditerranée pour aider les Alliés au nettoyage de cette mer, on conviendra que l'optimisme des gouvernements anglais et français paraît assez justifié.

Mais en ce cas, comme en d'autres, le meilleur moyen d'arriver à la victoire est de convenir courageusement de la grandeur du danger.

Georges BOURGAREL.

Les Joint Stock Banks dans le Royaume-Uni

L'*Economist* de Londres vient de publier les statistiques qu'il établit chaque année relativement aux banques du Royaume-Uni.

Les tableaux que nous publions ci-dessous sont les résumés des bilans des Joint-Stock Banks de l'Angleterre et du Pays de Galles (exclus la Banque

d'Angleterre) des banques écossaises, des banques irlandaises et des banques privées qui publient leurs bilans. Un examen de ces chiffres nous montrera qu'en dépit de la guerre, la puissance financière de l'Angleterre a continué à se développer dans des conditions satisfaisantes.

En ce qui concerne les banques anglaises, deux d'entre elles ont été absorbées pendant l'année 1916 ; ce sont la *Bank of Whitehaven* par la *Manchester and Liverpool District Banking Company* et la *United Counties Bank* par la *Barclay's Bank*. Depuis la fin de l'année, la *Halifax and District Permanent Banking Company* a été absorbée par la *Manchester and County Bank* ; mais les résultats de la première qui étaient parvenus avant l'absorption ont cependant été ajoutés aux chiffres de la seconde.

Il n'y a aucun changement dans le nombre des banques écossaises, irlandaises et privées. Le nombre des succursales montre une légère diminution. Ceci n'est d'ailleurs qu'un corollaire naturel du procédé d'amalgamation, car il résulte souvent lorsque celle-ci a lieu, une duplication de succursales dans la même région et l'une ou l'autre devient par conséquent inutile.

Suivant les chiffres du *Banker's Magazine*, 254 bureaux furent ouverts en province pendant l'année 1916 et 314 furent fermés, soit une diminution nette de 60 bureaux. Quelques-unes des petites succursales situées dans les régions éloignées ont été fermées pendant la période de guerre par suite de la difficulté de trouver le personnel nécessaire.

Il existe actuellement 53 banques à capital conjoint et 7.952 succursales dans le Royaume-Uni.

D'autre part, le total des bureaux ouverts depuis 1876 atteint 5.829 se répartissant ainsi : 5.027 en Angleterre et au Pays de Galles, 380 en Ecosse, 410 en Irlande et 12 dans l'île de Man.

De la politique d'absorption suivie par les Joint-Stock en Angleterre et dans le Pays de Galles il résulte une légère diminution du montant des capitaux sociaux et des réserves mais par contre les dépôts ne cessent d'augmenter, ainsi que l'on peut s'en rendre compte au moyen du tableau suivant :

Principaux postes des banques par actions de l'Angleterre et du Pays de Galles (la Banque d'Angleterre exceptée) de 1890 à 1916

Années	Nombre de banques	Nombre de succursales	Capital et réserves	Dépôts	Acceptations	Total des engagements	Espèces en caisse et papier à vue et à court terme		Placements	Escomptes et avances
							(En millions de livres sterling)			
1890.	104	2.203	67.8	368.7	22.7	464.1	84.0	82.8	269.5	
1895.	99	2.695	69.2	455.6	23.7	558.7	111.2	107.5	311.7	
1900.	77	3.763	78.8	586.7	21.5	698.8	144.4	127.8	395.3	
1905.	59	4.564	82.0	627.5	39.2	758.7	179.5	131.7	401.5	
1910.	45	5.207	80.9	720.7	52.3	862.1	199.7	137.7	467.9	
1911.	44	5.416	79.8	748.6	48.8	885.1	211.1	133.8	485.4	
1912.	44	5.582	81.2	774.0	61.3	925.9	216.1	127.6	515.9	
1913.	43	5.802	82.1	809.4	61.7	963.0	236.0	121.2	539.6	
1914.	38	5.869	81.9	895.6	47.8	1034.5	276.0	146.5	553.5	
1915.	37	6.027	81.7	992.6	62.5	1146.8	262.5	310.8	503.6	
1916.	35	5.993	81.1	1154.9	68.7	1316.2	369.5	323.0	542.8	

Les acceptations qui à la fin de l'année 1914 montraient une moins-value appréciable atteignent aujourd'hui un chiffre supérieur à celui du 31 décembre 1913. Mais le poste le plus intéressant est certainement celui des « Espèces en caisse et papiers à vue et à court terme » qui s'élève au 31 décembre 1916 à 323 millions de livres sterling, contre seulement 121 millions à la fin de 1913. Quant aux escomptes et avances, ils n'ont pas sensiblement varié.

Le tableau suivant donne les principaux cha-

pitres des Joint-Stock banks écossaises pendant la même période :

Principaux postes des banques par actions de l'Ecosse de 1890 à 1916

(En millions de livres sterling)

Années	Nombre de banques	Nombre de succursales	Capital et réserves	Dépôts	Billets	Total des engagements	Espèces en caisse et papier à vue et à court terme	Placements	Escomptes et avances
1890..	10	975	14.8	91.6	6.5	117.9	21.4	29.3	60.1
1895..	10	1.013	15.1	94.6	7.3	122.5	22.8	30.8	62.2
1900..	10	1.075	16.2	107.2	8.1	137.5	26.4	33.4	70.4
1905..	11	1.159	17.2	100.6	7.5	132.3	23.9	31.4	68.7
1910..	9	1.221	17.6	106.7	7.1	137.8	25.6	33.3	70.7
1911..	9	1.225	17.7	112.2	7.3	145.0	30.1	33.9	71.6
1912..	9	1.225	17.4	118.8	7.7	153.2	33.9	36.6	72.4
1913..	9	1.240	17.3	125.9	7.7	159.8	34.0	38.0	77.8
1914..	9	1.253	16.7	132.5	9.5	167.8	34.6	44.8	78.4
1915..	9	1.251	16.2	140.6	12.6	177.0	36.7	67.0	84.6
1916..	9	1.251	15.7	166.6	15.5	207.4	42.0	69.7	85.1

On remarquera que le montant des billets émis en Ecosse atteint au 31 décembre 1916 le double de celui qui existait à la fin de l'année 1913. Les autres postes répètent les variations que nous avons déjà constatées dans les Joint-Stock d'Angleterre et du Pays de Galles.

Principaux postes des banques par actions de l'Irlande de 1890 à 1916

(En millions de livres sterling)

Années	Nombre de banques	Nombre de succursales	Capital et réserves	Dépôts	Billets	Total des engagements	Espèces en caisse et papier à vue et à court terme	Placements	Escomptes et avances
1890..	9	456	10.4	38.5	6.6	56.1	9.1	17.1	28.8
1895..	9	496	10.2	44.4	6.1	61.7	11.3	17.9	31.2
1900..	9	543	10.9	49.4	6.7	68.0	11.7	17.7	37.5
1905..	9	627	11.3	53.6	6.0	72.0	10.4	19.0	41.6
1910..	9	663	11.5	62.5	7.2	82.2	13.8	23.2	44.1
1911..	9	679	11.4	65.5	7.1	85.0	14.5	24.4	45.0
1912..	9	683	11.2	66.9	7.2	86.4	14.0	24.0	47.2
1913..	9	710	11.1	70.7	8.1	90.9	17.2	23.9	48.6
1914..	9	693	11.2	74.5	10.9	97.8	22.4	26.0	48.1
1915..	9	708	11.0	77.7	15.0	104.8	23.3	35.3	44.7
1916..	9	708	10.8	83.7	19.1	115.2	32.6	38.1	43.0

Les espèces en caisse et papiers à vue et à court terme dans les banques irlandaises, à la fin de 1916, montrent une plus-value de 39.6 % sur celles du 31 décembre 1915, qui étaient déjà de beaucoup supérieures aux chiffres d'avant-guerre.

Voici maintenant un dernier tableau relatif aux banques privées, qui complète les statistiques déjà données :

Principaux postes des banques privées du Royaume-Uni de 1895 à 1916

(En millions de livres sterling)

Années	Nombre de banques	Capital et réserves	Billets	Divers	Dépôts	Total des engagements	Espèces en caisse et papier à vue et à court terme	Placements	Escomptes et avances
1895..	38	11.8	0.413	2.9	70.4	85.5	20.5	25.1	36.3
1900..	19	6.2	0.152	1.3	40.4	48.0	10.5	14.6	20.9
1905..	12	4.4	0.083	1.0	27.8	33.3	7.3	10.2	14.7
1910..	9	3.5	0.058	1.1	26.8	31.5	6.5	8.1	15.9
1911..	9	3.6	0.055	1.3	27.1	32.0	6.9	8.0	16.1
1912..	9	3.6	0.056	1.5	26.8	31.9	7.1	7.2	16.4
1913..	8	3.6	0.046	1.5	27.1	32.3	6.5	7.8	16.8
1914..	8	3.3	0.059	1.0	32.9	37.2	6.6	8.0	21.4
1915..	7	3.2	0.060	0.8	32.9	36.9	8.0	8.9	18.6
1916..	7	3.2	0.077	0.6	39.2	43.0	10.2	8.8	22.9

Malgré la concentration des banques, la plupart des postes, au 31 décembre dernier, montrent une plus-value sur les soldes arrêtés au 31 décembre 1913. Les dépôts, pendant le dernier exercice, ont augmenté de 19.1 % et les escomptes et avances de 22.6 %.

Sauf pendant les quelques semaines qu'a duré le dernier emprunt de guerre anglais, et celles qui ont suivi cette émission, le marché des actions de banque n'a pas eu beaucoup à souffrir des emprunts de guerre et les demandes des capitalistes sont restées très nombreuses.

En terminant, il faut remarquer l'augmentation de la circulation des billets émis par les banques anglaises autres que la Banque d'Angleterre, augmentation qui s'élève à 7.038.700 livres, soit plus de 25 %.

Cette plus-value affecte surtout les banques d'Ecosse, avec près de trois millions de livres, et les banques d'Irlande avec plus de 4 millions. Les billets en circulation des Joint-Stock anglaises sont passés de moins de 600 livres à 62.000 livres.

Cette forte augmentation des billets écossais et irlandais est le résultat naturel de la disparition momentanée de l'or.

R. M.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	24 mai 1917	31 mai 1917
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
en Caisse	3.235.415.117	3.239.920.623
à l'Etranger	2.033.740.407	2.033.740.406
Or	5.269.155.524	5.273.661.029
Argent	257.492.639	257.660.031
5.526.648.163		
Disponibilité à l'étranger	704.947.875	766.576.205
Effets échus hier à recevoir à ce jour	904.684	789.751
Portefeuille Paris { Effets Paris	155.757.383	196.403.000
{ Effets Etranger	1.195.210	1.955.709
{ Effets du Trésor	117.198	128.576
Portefeuilles des succursales	305.325.461	393.673.079
Effets prorogés { Paris	549.478.459	542.024.962
{ Succursales	682.146.682	679.231.869
Avances sur lingots à Paris	12.874.000	12.874.000
Avances sur lingots dans les succurs.	616.396.365	615.053.008
Avances sur titres à Paris	512.056.476	505.515.909
Avances sur titres dans les succurs.	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914)	10.400.000.000	10.500.000.000
Avances temporaires au Trésor public	5.000	5.000
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers	2.450.000.000	2.480.000.000
Rentes de la Réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques)	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.163.769	99.163.769
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales	42.186.895	42.186.895
Depenses d'administration de la Banque et des succursales	19.386.102	20.497.506
Emploi de la réserve spéciale	8.407.137	8.407.137
Divers	483.368.291	461.912.373
Total	22.887.345.905	23.087.640.993
PASSIF		
Capital de la Banque	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital	8.450.697	8.450.697
Loi du 17 mai 1834	10.000.000	10.000.000
Ex-banques département. mobilières {	2.980.750	2.980.750
Loi du 9 juin 1857	9.125.000	9.125.000
Reserve immobilière de la Banque	4.000.000	4.000.000
Reserve spéciale	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation	19.394.509.255	19.479.436.555
Arrerages de valeurs déposées	44.385.915	37.762.237
Billets à ordre et récépissés	4.483.590	4.122.511
Compte courant du Trésor	81.204.759	127.233.420
Comptes courants de Paris	1.615.653.538	1.587.925.976
Comptes courants dans les succursales	1.013.160.174	1.040.183.286
Dividendes à payer	3.973.368	3.907.668
Escompte et intérêts divers	71.238.663	76.352.197
Récompte du dernier semestre	18.376.089	18.376.089
Divers	414.879.259	436.877.159
Total	22.887.345.905	23.087.640.993

Comparaison avec les années précédentes

	4 juin 1914	30 juillet 1914	3 juin 1915	2 juin 1916	31 mai 1917
Circulation	6.130.9	6.683.2	11.926.2	15.531.1	19.479.4
Encaisse or	3.783.0	4.141.3	3.916.4	4.739.2	5.273.7
— argent	626.8	625.3	375.3	352.3	257.6
Portefeuille	1.732.7	1.444.2	2.637.7	1.964.9	1.744.2
Avances aux partic.	703.3	743.8	617.3	1.203.7	1.133.4
— à l'Etat	200.0	300.0	5.800.0	7.800.0	10.700.0
Compt. cour. Trésor	132.8	382.6	74.2	54.7	127.2
partic.	764.5	947.6	2.111.5	2.105.9	2.628.1
Faux d'escompte	3 1/2 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0

Pour la guerre. — Notre devoir financier. — Pour avoir raison d'un ennemi qui, maintenant, a de sérieuses difficultés, plus que jamais nous devons faire preuve de volonté et de décision. « L'esprit de guerre » doit inspirer tous nos actes.

Ce n'est pas agir dans cet esprit et remplir le devoir qui incombe à chacun de nous que de garder des billets de banque au delà de ses besoins, c'est-à-dire conserver de l'argent tout à fait improductif.

Mobilisons, au contraire, les ressources, les disponibilités dont nous pouvons disposer, fournissons au Trésor, en achetant des Bons de la Défense Nationale, le moyen de faciliter l'action de notre Trésorerie.

Nous devons acheter des Bons : les coupures de 100 francs et même de 20 francs et de 5 francs, les rendent accessibles aux plus petites bourses, et c'est remplir son devoir envers la Patrie, tout en s'assurant le bénéfice d'un intérêt avantageux de 5 % et exempt d'impôt.

Les Bons ont encore l'avantage de conserver à leurs détenteurs la libre disposition de leur argent, puisque la Banque de France les rembourse moyennant un léger escompte s'ils sont à moins de trois mois, ou prête contre leur dépôt 80 % de leur valeur si leur échéance est plus éloignée.

Les résultats de l'Emprunt de Consolidation de la Ville de Paris. — Ainsi que nous l'avions prévu, l'émission des nouvelles Obligations quinquennales de la Ville de Paris 5 1/2 % a obtenu le plus grand et le plus légitime succès.

Un double succès devons-nous dire : en effet, nous avons déjà entretenu nos lecteurs des beaux résultats de la souscription privilégiée réservée aux porteurs de Bons Municipaux qui en ont présenté pour 434.300.000 francs à l'échange, et alors qu'il restait 200 millions à émettre, le public est venu jeudi dernier apporter plus de 1 milliard 300 millions, couvrant ainsi six fois et demie cette souscription en numéraire.

Ce succès est des plus éclatants et prouve combien grande est la confiance qu'inspirent à l'épargne française les finances de la Ville de Paris et la gestion de l'administration municipale.

Disons encore que depuis samedi dernier, ces nouvelles obligations sont recherchées à la Bourse avec prime. L'avis de répartition sera publié ultérieurement.

Taxes sur les coupons des valeurs mobilières étrangères non abonnées. — Le délai imparti aux propriétaires ou usufruitiers de titres de fonds d'Etats étrangers ou de valeurs mobilières étrangères non abonnées pour faire la déclaration des coupons de ces valeurs encaissés en 1916 à l'étranger et payer la taxe de 5 % (ancien tarif) y afférent, est arrivé à expiration le 31 mars 1917.

Le ministre des Finances vient de décider qu'en raison des circonstances actuelles aucune contravention ne sera relevée jusqu'à nouvel ordre pour retard dans ces déclarations, lorsque celles-ci seront spontanées.

D'autre part, il doit être bien entendu que les déclarations ci-dessus visées s'appliquent uniquement aux revenus ou dividendes encaissés à l'étranger de titres de fonds d'Etats étrangers ou de

valeurs mobilières étrangères non soumises au régime de l'abonnement en France (loi du 29 mars 1914, article 37).

Le délai de déclaration de l'impôt sur le revenu.

— La commission de législation fiscale avait accueilli favorablement une proposition de M. Joseph Denais tendant à prolonger, jusqu'au 31 juillet, le délai imposé pour la déclaration de l'impôt sur le revenu.

Or, on nous communique la note suivante qui ne laisse plus aucun doute sur la date du 31 mai 1917 :

« Le ministre des finances, répondant aux questions posées par les commissions compétentes, a confirmé sa lettre du 15, (que nous avons publiée il y a 8 jours) et d'après laquelle le terme final pour la déclaration de l'impôt global sur le revenu est bien le 31 mai prochain. »

Vœux de la Chambre de Commerce de Paris.

— Dans sa dernière séance, la Chambre de Commerce de Paris, au sujet du projet portant création de services de transports fluviaux exploités par l'Etat, a émis les vœux suivants :

1° Que dans le projet de construction d'une flotte fluviale destinée à la navigation de la Seine, une grande partie du matériel à construire soit confiée aux industriels spécialistes ayant déjà donné des preuves de leur capacité de production ;

2° Que, pendant la durée de la guerre, les remorqueurs et les chalands achetés par l'Etat ou construits pour son compte soient répartis entre les divers transporteurs fluviaux offrant toute garantie, pour être exploités par eux et pour leur propre compte dans les conditions à déterminer ;

3° Qu'après les hostilités, le matériel fluvial appartenant à l'Etat soit vendu en adjudication publique et ainsi rendu à l'industrie privée.

La Chambre de Commerce a émis, d'autre part, des vœux défavorables à la proposition de loi tendant à l'établissement d'une taxe de 10 centimes pour les correspondances remises par la poste restante et à toute proposition prescrivant l'obligation de reprendre les contrats de louage de services interrompus pendant la guerre. A ce sujet, la Chambre de Commerce émet l'avis qu'au lieu du maintien des contrats de louage, il serait préférable de favoriser le placement rapide des ouvriers et employés dont la place serait prise ou dont les patrons auraient disparu et de venir en aide aux chômeurs.

Dans la même séance, la Chambre de Commerce de Paris a adopté les conclusions d'un rapport de M. Dépinoux tendant à la création, dans une des écoles de cette Chambre, de cours spéciaux de représentation commerciale.

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 23 mai, s'établit comme suit :

	Département d'émission	Liv. sterl.
Billets émis		71.146.000
Dette de l'Etat		41.015.100
Autres garanties		7.434.900
Or monnayé et en lingots		52.696.000
		71.146.000
Département de Banque		
Capital social		14.552.000
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.)		47.420.000
Dépôts divers		131.604.000
Traites à sept jours et diverses		34.000
Solde en excédent		3.175.000
		196.485.000

Garanties en valeurs d'Etat.....	45 044.000
Autres garanties.....	116.611.000
Billets en réserve.....	32.450.000
Or et argent monnayé en réserve.....	2.380.000
	196.485.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20.40	6 %
4 avril 1917	54.691	88.900	179.072	162.553	34.241	19.07	5 %
11 —	54.961	88.661	178.255	161.220	34.750	19.49	»
18 —	55.064	88.111	179.307	161.619	35.403	19.74	»
25 —	55.248	88.227	169.649	151.909	35.471	20.89	»
2 mai	55.075	88.849	176.085	159.118	34.676	19.68	»
9 —	55.020	88.724	173.549	156.529	34.746	20.00	»
16 —	54.841	88.514	170.222	153.194	34.777	20.42	»
23 —	55.076	88.696	178.724	161.655	34.830	19.48	»

Les nouveaux tarifs de chemins de fer. — On annonce que le gouvernement anglais se propose de doubler les tarifs de chemins de fer sur tous les réseaux. Cette mesure a pour but de supprimer les voyages d'agrément et particulièrement les excursions qui se font les jours fériés et les jours de congé. Déjà, il y a quelque temps, les tarifs ont été augmentés de 50 % ; une nouvelle augmentation de 50 % est prévue.

Il est à remarquer que la direction des chemins de fer, placée sous le contrôle du gouvernement, n'a jusqu'ici ni confirmé, ni démenti la nouvelle.

RUSSIE

L'essor de l'épargne russe. — Le développement imprévu des Caisses d'épargne pendant la guerre, et même pendant la révolution, est un des traits les plus surprenants de l'extraordinaire histoire de la Russie.

A la fin de 1913, le montant des dépôts ne dépassait pas 1 milliard 500.000.000 de roubles en espèces et 348 millions en titres. La moyenne annuelle des versements pour la période de 1904 à 1913 était de 77 millions de roubles pour les espèces et 12 millions pour les titres. Le nombre des déposants en 1913 était de 9 millions pour la première catégorie et 231.000 pour la seconde, ce qui est un chiffre très faible pour une nation de 160 millions d'habitants.

Or, depuis la guerre, il y a eu un progrès soudain et considérable. Les rapports qui viennent d'être publiés montrent que le montant des dépôts, qui était de 1.685 millions de roubles au 1^{er} janvier (v. s.) 1914, s'élevait à 2.448 millions au 1^{er} janvier 1916, ce qui représente une augmentation de 763 millions de roubles ; alors que de 1904 à 1913 l'augmentation n'avait été que de 775 millions de roubles. L'accroissement des Caisses d'épargne a donc été aussi grand en deux années de guerre que pendant les dix années de paix qui avaient précédé.

Cela s'explique par le mouvement d'espèces provoqué par les dépenses de guerre, la hausse des salaires dans l'industrie, la libération des capitaux par suite de l'arrêt dans le développement économique et aussi par la tempérance imposée par la suppression de l'alcool.

ITALIE

Le ravitaillement de l'Italie. — Les journaux italiens annoncent que le commissaire général de la consommation a convoqué la commission du ravitaillement au ministère de l'Agriculture pour discuter la situation générale relative au ravitaillement et le programme de la culture campagnarde nationale, ainsi que la culture des céréales.

Suivant le *Messagero*, la carte de pain ne sera pas instituée. A la suite des résultats obtenus par M. Orlando dans un voyage à Londres et à Paris, le ravitaillement en grains de l'Italie est assuré et on peut attendre tranquillement la prochaine récolte.

La dette publique italienne au 31 mars 1917.

La situation de la dette publique italienne au 31 mars 1917 ne comprend pas l'émission de l'Emprunt de guerre consolidé 5 %, parce qu'il manque encore les souscriptions recueillies dans les colonies et dans quelques pays étrangers. Voici les chiffres que nous fournissons à ce sujet l'Agence Economique et Financière :

	Rente	Capital
Dette publique		
Dette perpétuelle :		
3.50 net.....	283.4	8.097.7
3 0/0.....	4.8	160.0
3.50 0/0 1907.....	33.0	943.4
Anciennes rentes consolidées.....	32.4	721.1
	353.6	9.922.2
Dette amortissable :		
Obligations 3.50 0/0 1908.....	4.9	141.1
— 3.00 0/0 1910.....	9.8	329.3
— 4.50 Emprunt national.....	24.8	552.2
— 5 0/0 net.....	203.3	4.066.5
	242.8	5.089.1
Rente Saint-Siège.....	3.2	64.5
Dettes inscrites séparément dans le grand livre :		
1) Amortissables.....	6.5	175.5
2) Perpétuelles.....	0.0	0.4
Dettes non-inscrites :		
1) Amortissables.....	42.4	1.277.3
2) Perpétuelles.....	2.7	63.0
Total.....	651.2	16.592.0
Comptes du Trésor		
Annuité de la Sudbahn.....	22.8	834.0
Bons du Trésor à longue échéance.....	0.6	18.9
Bons du Trésor à 5 ans.....	43.1	1.079.2
Bons du Trésor à 3 et 5 ans.....	91.2	1.825.0
Chemin de fer 3.65 0/0 1905.....	8.4	231.1
Chemin de fer 3.50 0/0 1906.....	18.4	583.3
Bons du Trésor à l'étranger.....	194.1	4.090.0
Total.....	378.6	8.616.5
Total général.....	1.029.8	25.208.5

Il résulte, des chiffres ci-dessus, que le montant global de la dette publique italienne s'élevait au 31 mars à 25.208.5 millions.

Les dettes administrées par la direction générale de la Dette publique ne présentent presque aucun changement. Par contre, les dettes administrées par la Direction générale du Trésor ont subi une forte augmentation. Deux sortes de dettes y ont contribué : les Bons à trois et à cinq ans créés par le décret du 5 mai 1916 et les Bons spéciaux placés à l'étranger. La circulation des premiers qui, au 30 juin 1916, était de 460 millions, s'est élevée, au 31 mars 1917, à 1.825 millions. Les seconds ont augmenté, pendant la même période, de 2.274,4 à 4.090 millions.

ETATS-UNIS

Finances de guerre. — La Trésorerie américaine a remis \$ 75.000.000 à la Grande-Bretagne et \$ 75.000.000 à l'Italie. Les demandes de fonds de l'Italie aux Etats-Unis s'élèvent à \$ 700.000.000. La Commission italienne est en pourparlers avec le Trésor pour les avances futures.

Les avances déjà consenties aux Alliés et aussi celles qu'on va leur faire de mois en mois, ont nécessité la concentration des fonds à la Banque fédérale de Réserve de New-York. Les réserves de cette grande banque, s'ajoutant à celles des autres,

portent le total des ressources du système des banques fédérales à la somme de \$ 1 milliard 341.952.000.

Les fonctionnaires de la Réserve Fédérale annoncent que des arrangements ont été conclus avec les banques afin de leur renvoyer immédiatement en dépôt les certificats du Trésor souscrits par leur entremise. Cette mesure a été prise afin de ne pas troubler le marché monétaire.

Les rapports des Banques nationales des Etats-Unis, indiquant l'état des ressources de ces divers établissements à la date du 1^{er} mai, permettent d'évaluer à 16 milliards de dollars leur richesse totale.

D'autre part, depuis les deux dernières années, la fortune nationale des Etats-Unis s'est accrue de raison de 40 milliards de dollars par an.

En outre, afin de permettre aux Etats-Unis de conserver leur suprématie actuelle en soutenant financièrement la guerre et d'accord avec les puissances de l'Entente, le Gouvernement américain projette l'introduction d'un programme dont les caractéristiques sont les suivantes : Le marché monétaire américain serait fermé à toutes autres opérations d'émissions étrangères pendant toute la durée de la guerre. Pour stabiliser les affaires, il serait créé un Comité international d'achats. Le système financier du pays serait centralisé ainsi que tous les grands trusts et banques d'Etat.

Les droits d'entrée aux Etats-Unis. — La Commission financière du Sénat a rayé de son projet de loi sur l'impôt de la taxe sur le sucre devient effective. Les bases des nouveaux impôts ne sont pas encore fixées ; on ne sait pas si les réserves nouvelles vont être trouvées par l'augmentation des droits de douane, ou par des impôts.

Elle se propose de créer des impôts sur les soies, le café, le thé et le cacao. L'augmentation de la taxe sur le sucre devient effective. Les bases des nouveaux impôts ne sont pas encore fixées ; on ne sait pas si les réserves nouvelles vont être trouvées par l'augmentation des droits de douane, ou par des impôts.

Le ravitaillement des Alliés. — Selon un communiqué de Washington, le gouvernement américain projette de remettre le soin d'effectuer les achats au compte de l'Etat entre les mains non d'une commission, mais d'une seule personne qui aurait qualité pour passer tous marchés, signer tous contrats et fixer tous prix d'achat. Cet agent agirait aussi bien pour le compte des Etats-Unis que pour celui des Alliés. L'Angleterre, la France, l'Italie, la Russie, le Japon et la Belgique ont donné leur adhésion à ce système.

Le budget dont disposera cet acheteur s'élèvera à environ 50 milliards par an.

Les récoltes américaines. — D'après les statistiques fournies par le ministère de l'Agriculture à Washington, les conditions des récoltes s'améliorent d'une manière soutenue. On compte un accroissement de 33 % des superficies ensemencées, sans compter les milliers de petits lots de terrain mis en valeur par les cultivateurs des environs de New-York. On estime que la moitié de la récolte actuelle seule produira le plus grand stock alimentaire dont la nation ait jamais disposé jusqu'à présent.

ALLEMAGNE

La crise alimentaire. — D'Allemagne nous arrivent des témoignages irrécusables. Il suffit d'en prendre acte sans commentaire. C'est, d'une part, la réponse d'un ministre allemand à la doléance d'un député socialiste, et, d'autre part, l'exposé d'un des principaux organes officiels d'Allemagne.

A la Diète du grand-duché de Bade, le député socialiste Geck a déclaré que l'Allemagne allait

rapidement au-devant de la famine et que le peuple mourait littéralement de faim.

Le ministre de l'Intérieur, von Bodmann, n'a pu faire autrement que d'avouer que la situation économique de l'Allemagne est devenue, au cours de ces derniers mois, beaucoup plus grave qu'elle n'avait jamais été, et il a ajouté pour toute espérance :

« Si nous pouvons encore tenir pendant les quelques mois qui nous séparent de la prochaine récolte, alors la situation s'améliorera. »

L'autre précieux document est un article de la *Gazette de Cologne*, que sa froideur même rend plus impressionnant :

« Les conditions de notre ravitaillement, constate le grand organe rhénan, empirent à mesure que la guerre se prolonge, malgré les efforts des autorités pour parer aux difficultés journalières. »

« Les dernières réserves alimentaires qui existaient avant la guerre et qui étaient disséminées çà et là sont consommées. »

« Le ravitaillement par les pays neutres devient toujours plus difficile, plus aléatoire. »

« En outre, notre guerre sous-marine, en accroissant les difficultés de ravitaillement des neutres, augmente chez eux le désir de garder leurs provisions alimentaires et d'en restreindre l'exportation. Les torpillages de nos sous-marins ont, dans ce sens, autant d'effets que le blocus anglais. Enfin, nous ne pouvons pas nous-mêmes produire autant qu'auparavant par suite des difficultés pour trouver de la main-d'œuvre, des engrais et des semences. »

A la séance du Landtag badois, M. Schneider, conseiller du gouvernement, a déclaré qu'on ne pourrait plus, à l'avenir, distribuer de fourrages pour engraisser les cochons, parce qu'on en avait besoin pour nourrir les hommes.

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 23 mai 1917, accuse, sur celui du 15 mai 1917, les variations suivantes :

	15 mai 1917	23 mai 1917	Compar.
(En millions de marks)			
Encaisse or.....	2.533	2.533	»
— argent.....	22	28	+ 6
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts.....	460	522	+ 62
Portefeuille d'escompte.....	9.278	9.220	— 58
Avances.....	10	10	»
Portefeuille titres.....	108	108	»
Circulation.....	8.206	8.132	— 74
Dépôts.....	3.593	4.641	+ 48

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (d)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 %
7 août 1917	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 (31 juil.)
31 mars 1917	2.531	16	381	8.616	8.406	13.597	9	5 (3 août)
7 avril	2.532	16	350	8.559	4.820	9.942	8	»
14 —	2.532	16	444	8.360	4.692	9.532	11	»
23 —	2.533	17	550	8.145	4.014	8.484	9	»
30 —	2.533	17	509	8.315	3.981	8.715	13	»
7 mai	2.533	18	469	8.304	3.952	8.711	9	»
15 —	2.533	22	460	8.206	4.593	9.278	»	»
23 —	2.533	28	522	8.132	4.641	9.220	10	»

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

Le problème de la viande à Berlin. — Le bourgmestre de Berlin vient de faire afficher un avis invitant la population à ne plus former de rassemblements tumultueux devant les boucheries. Le bétail n'est arrivé dans la capitale qu'en très petites quantités ; quant aux pommes de terre, malgré tous les efforts des autorités, les provisions actuelles sont si minimes que du pain va être distribué en leur lieu et place.

Le *Vorwärts*, qui donne cette nouvelle, ajoute que si le bourgmestre ne s'était pas rendu compte du sérieux de la situation, il n'aurait pas fait afficher cet avis.

« De tous les faubourgs de la ville, poursuit notamment le journal socialiste, affluent de mauvaises nouvelles concernant l'alimentation. Samedi et dimanche de nouvelles « polonaises » (on appelle ainsi une sorte de danse marchée exécutée en file) se reformèrent devant les boucheries, et seule une partie de la population a pu obtenir de la viande jusqu'à vendredi. Dans certains endroits, les habitants auxquels on ne put distribuer les pommes de terre ne parvinrent pas même à obtenir un supplément de pain.

« Et pourtant, déclare en terminant le journal, lorsque la ration de pain fut diminuée, le gouvernement avait promis de la façon la plus positive que d'autres denrées, la viande en particulier, seraient distribuées comme compensation. Le gouvernement tiendra-t-il sa parole ? »

AUTRICHE-HONGRIE

Changements ministériels. — Le 24 mai, une dépêche officielle du *Bureau de Correspondance de Vienne* annonce que l'empereur Charles ayant refusé d'approuver le projet présenté par le comte Tisza et relatif à l'extension du droit électoral en Hongrie, le président du conseil lui a remis la démission du cabinet, qui a été acceptée par le souverain.

Une dépêche de Budapest laissait prévoir ce dénouement d'une situation depuis longtemps en suspens, mais ne donnait pas encore le fait comme officiel.

Dans l'audience accordée au comte Tisza par l'empereur le 21 mai, selon les *Dernières Nouvelles de Munich*, le comte Tisza aurait proposé sa démission, puis le conseil des ministres hongrois lui aurait remis la démission générale du cabinet.

D'autre part, un télégramme particulier de Vienne au même journal annonce que dans les milieux politiques viennois, on estime qu'entre le comte Tisza et « certaines autres autorités politiques » (sans doute les ministres autrichiens Clam Martiniz et Czernin) de graves dissensions se seraient révélées touchant d'importantes questions de politique internationale. On croit que ces divergences de vues auraient suffi à rendre impossible la position du comte Tisza.

Le *Pester Lloyd* prévoit l'écho que la démission du comte Tisza va avoir à l'étranger, surtout en Allemagne. L'impression est, en effet, mauvaise, comme on va le voir.

La *Strassburger Post* écrit :

« Comme homme d'Etat allié, nous devons savoir gré au comte Tisza de son énergie et de son inébranlable fidélité à l'alliance de nos deux pays. Sa retraite est pour nous une grande perte. »

Le *Berliner Tageblatt* écrit :

« Au point de vue allemand, il faut reconnaître que le comte Tisza a été constamment un ferme soutien de l'alliance des puissances centrales. »

Une première combinaison ministérielle fut essayée avec l'archiduc Joseph, mais elle échoua. D'après le *Fremdenblatt*, la cause de cet échec serait due à l'intransigeance du comte Tisza.

Depuis on avait annoncé que le comte Andrássy avait été chargé de former le nouveau cabinet hongrois, mais cette nouvelle est démentie catégori-

quement. L'empereur continue à accorder des audiences à de nombreux hommes politiques.

Signalons enfin qu'après trois années d'exil, le Reichsrath s'est enfin réuni le 30 mai. M. Gross en a été élu président.

La dette de guerre de l'Autriche. — D'après les statistiques publiées par le Contrôle de la Dette publique autrichienne, la dette de guerre de l'Autriche, non compris la Hongrie, s'élevait à la fin de 1916 à 31.390.000.000 couronnes, en augmentation de 6.310.000.000 couronnes sur les chiffres au 30 juin de la même année.

La Dette entière de l'Autriche, y compris celles d'avant la guerre, s'élevait, au 31 décembre 1916, à 44.230.000.000 couronnes, dont l'intérêt annuel nécessite un décaissement de 1 milliard 763.200.000 couronnes.

Le 6^e emprunt de guerre autrichien. — Les listes de souscriptions au 6^e emprunt de guerre autrichien sont ouvertes du 10 mai au 8 juin. Dans sa forme, cette émission est absolument semblable à la précédente. Comme par le passé, deux genres de titres sont offerts. Il y a d'abord des bons 5 1/2 % remboursables par amortissements annuels de 1923 à 1927. Le prix d'émission est encore de 92 1/2 % mais réduit à 92 % par suite de la prime consentie à chaque souscripteur. Un nouvel avantage est accordé car l'intérêt est payable depuis le 1^{er} avril dernier, ce qui ramène définitivement le prix d'émission à environ 91 1/2 %.

Le rapport varie entre 7,29 % et 6,07 % suivant la date de remboursement.

La 2^e émission consiste en bons 5 1/2 % de 1.000 couronnes et au-dessus remboursables au pair au plus tard en 1927. Le prix d'émission est fixé à 94 % moins 1/2 % de prime donnant par conséquent un intérêt de 6,40 %.

Comme antérieurement les plus grandes facilités sont offertes par les banques et une propagande effrénée a lieu, — fait caractéristique, elle insiste pour déjouer les rumeurs actuellement répandues en Autriche que les emprunts de guerre ne sont pas d'un placement sûr !

Réglementation de la nouvelle récolte en Autriche. — Le *Journal officiel* autrichien publie un décret du ministre commun réglementant l'emploi, au profit de l'Etat, du blé et des légumes de provenance autrichienne, depuis le moment de la récolte. Les contrats d'achats de récoltes sont interdits et les contrats déjà passés sont annulés.

La récolte du pays en blé et en légumes ne peut être ni vendue ni achetée même si le séquestre n'est pas encore prononcé. Le décret règle également la constitution de stocks pour l'Office de ravitaillement, ainsi que leur emploi. Enfin, il prévoit des peines pour les contraventions aux prescriptions énoncées.

PAYS SCANDINAVES

Le Danemark n'exportera plus de matériel roulant. — Le gouvernement danois a promulgué un décret entrant en vigueur immédiatement et interdisant l'exportation de matériel roulant de chemin de fer. Ce décret n'est pas applicable aux wagons des chemins de fer de l'Etat et des compagnies privées qui, conformément aux accords internationaux, assurent le trafic extérieur et sont envoyés au delà de la frontière par les administrations ferroviaires intéressées.

Nos ennemis n'y trouveront plus leur compte.

Finances norvégiennes. — La Commission du budget du Storting propose d'autoriser le Gouvernement à contracter un nouvel emprunt d'Etat de 80.000.000 de couronnes. La Commission relève que les banques norvégiennes ont consenti un grand emprunt de 300 millions à des gouvernements étran-

gers. Elle estime que le moment est venu où le Gouvernement doit restreindre ces emprunts à l'étranger, car l'Etat aussi bien que les communes sont forcés de contracter dans le pays d'importants emprunts.

La crise alimentaire en Suède. — Les manifestations populaires déterminées par les difficultés alimentaires prennent, en Suède, un caractère très grave. Un publiciste socialiste annonce même l'approche de la révolution, « fille de la guerre mondiale ». A Stockholm, des bandes de femmes visitent les boutiques des détaillants pour s'assurer qu'elles ne renferment pas de provisions de pommes de terre cachées dans les caves.

A Gothenbourg, plusieurs boulangeries ont été pillées. A Norrköping, le Manchester de la Suède, 5.000 femmes étant allées réclamer du pain aux autorités, le bourgmestre essaya de les calmer ; mais ses conseils demeurèrent vains, et en dépit des efforts de la police, les manifestantes se jetèrent sur les boulangeries et les pillèrent de fond en comble. L'enquête, écrit l'*Aftenpost*, a établi que parmi ces femmes un grand nombre n'avaient pu obtenir un morceau de pain depuis deux jours.

Dans le sud de la Suède, les ouvriers parcourent en bandes la campagne et assaillent les fermes, obligeant les cultivateurs à leur livrer leurs réserves. Pour résister à ces exigences, les paysans se sont armés et montent la garde autour de leurs maisons. Dans le nord les jours de marché, les travailleurs urbains obligent les gens de la campagne à leur céder leurs denrées à des prix qu'ils fixent eux-mêmes.

BRÉSIL

Le Brésil vers la guerre. — Le 13 avril nous annonçons la rupture des relations diplomatiques entre l'Allemagne et le Brésil. Ce premier pas vers la guerre vient d'être suivi d'une sanction qui le rend plus imminente : la révocation par le Congrès brésilien de la déclaration de neutralité.

C'est à la suite de nouveaux torpillages de bateaux brésiliens, entr'autres du *Tijuca*, que cette importante décision a été prise.

Le rapport de la commission de la diplomatie de la Chambre sur le message présidentiel relatif au torpillage du *Tijuca* expose « l'attitude calme et pacifique du Brésil, en face des maudits attentats de l'Allemagne, attaquant indifféremment les belligérants et les neutres ». Le rapport mentionne le torpillage du *Parana*, qui provoqua la rupture diplomatique, sans que l'Allemagne eût un geste d'excuse pour ce crime effroyable.

Après avoir signalé le danger que court la marine marchande nationale et le commerce extérieur du Brésil ainsi que la nécessité de mesures de défense contre l'action agressive de l'Allemagne, le rapport de la commission conclut en soumettant au Congrès le projet de loi suivant :

Art. 1^{er}. — Le Congrès autorise le pouvoir exécutif à utiliser les navires marchands allemands mouillés dans les ports du Brésil ;

Art. 2. — Le Congrès autorise le pouvoir exécutif à adopter les mesures propres à défendre notre navigation extérieure ; il aura le pouvoir de s'entendre avec les nations alliées au sujet des mesures qui assurent la liberté de commerce, d'importation et d'exportation et de révoquer, à cette fin, le décret de neutralité, aussitôt qu'il sera jugé opportun.

D'autre part, on annonce que la Commission diplomatique de la Chambre aurait décidé que le projet autorisant l'utilisation des navires allemands et portant révocation des décrets de neutralité dans la guerre entre les Empires centraux et les puissances alliées, ne sera pas présenté comme un projet séparé, mais sous forme d'amendement au projet révoquant la neutralité dans la guerre germano-américaine.

Cette décision aurait pour but de hâter la solution de la question internationale.

A la dernière heure, une dépêche de Rio nous apprend que c'est chose faite. Le 29 mai, la Chambre des députés a approuvé, en première lecture et à l'unanimité, moins trois voix, le projet de loi révoquant la déclaration de neutralité faite par le Brésil au moment de l'entrée en guerre des Etats-Unis.

Une note officieuse du *Jornal do Comercio* fait connaître qu'en présence des événements, il est probable que la Chambre étendra cette mesure aux alliés de l'Allemagne.

On pense que des amendements seront votés dans ce sens.

Revue Commerciale

Vins. — L'Office de statistique du ministère de l'Agriculture d'Italie, vient de publier le chiffre officiel de la production vinicole de ce pays pour 1916. Elle atteint 38.960.000 hectolitres, contre 19.055.000 en 1915. Voici le détail par région :

Régions	Production	
	1915	1916
(En 1.000 hectolitres)		
Piémont.....	2.663	5.945
Ligurie.....	426	836
Lombardie.....	1.220	2.078
Vénétie.....	2.904	2.813
Emilie.....	3.106	5.267
Toscane.....	1.130	2.758
Marche.....	573	1.733
Ombrie.....	150	600
Latium.....	600	1.945
Abruzzes, Molise.....	410	1.620
Campanie.....	1.540	4.988
Pouilles.....	905	2.864
Basilicate.....	83	316
Calabre.....	430	466
Sicile.....	2.785	4.334
Sardaigne.....	130	397
Total.....	19.055	30.960

On voit que la récolte de 1916 est plus du double de celle de 1915 ; mais elle est encore inférieure à la moyenne des années 1905 à 1915 qui atteint 41 millions 742.000 hectolitres.

Dans nos principales régions viticoles la vigne se présente bien et donne de bons espoirs ; il faut malheureusement noter que des pluies violentes ont continué à tomber ces temps derniers dans les régions méridionales et ont causé des dégâts assez importants. Plusieurs localités du Gard notamment ont été inondées par le Rhône ; tout le long du fleuve des vignes furent atteintes et on craint de grosses pertes car cette humidité peut aider au développement du mildew. Les principaux affluents de la Garonne ont eux aussi causé quelques dégâts à la vigne.

Les craintes que cause cette humidité sont très vives ; on sulfate et on soufre aussi rapidement et aussi vigoureusement que possible. La conséquence de ces alertes est une poussée nouvelle des cours surtout dans le Midi.

Le dernier marché de Montpellier a coté les Montagne 9 à 10^e, de 78 à 80 francs ; les supérieurs 10 à 11^e ont atteint 82 à 85 francs ; quant aux vins blancs on les tient de 83 à 85 francs selon le degré. Les cours s'entendent à l'hectolitre nu en propriété. On signale aussi des affaires sur souche de 50 à 53 francs.

Dans le Bordelais les cours montent toujours : on est aujourd'hui à 800 francs le tonneau nu pour les vins les plus ordinaires. On parle même d'achat

sur souche de vins blancs d'Entre-deux-Mers au prix de 600 francs. Les affaires sont en ce moment très actives et on recherche en particulier les vins vieux ; les cours ont progressé et progressent toujours.

Le commerce laisse plutôt à désirer en Bourgogne à l'heure actuelle. Les vins ordinaires sont rares et chers et les transports très difficiles.

En Champagne, peu d'affaires également par suite de la crise des transports et le renchérissement de tous les articles nécessaires, particulièrement, des bouteilles, que l'on ne trouve plus qu'à des prix fort élevés. Peu de vin, par conséquent, mis en vente ; il y a encore à la propriété quelques lots de 1914 et de 1915 dont on demande 375 et même 400 francs, mais ils ne trouvent guère preneur.

Les arrivages par fer sont assez suivis à Bercy pour les vins en fûts de la Gironde et des Charentes ; il y en a eu également par eau de Rouen. Quant aux vins du Midi, ils sont faibles, malgré la quantité de vins restant dans nos ports méditerranéens. Les réceptions à la vente ont été peu nombreuses et les offres moins fermement tenues devant le peu d'empressement des acheteurs. En somme, si les cours sont nominaux, il y a plutôt tendance à tassement.

On a payé ces jours-ci : vins rouges Midi, de 97 à 100 francs ; Algérie supérieurs 12°, de 110 à 115 francs l'hecto ; Gironde ou Charentes, 100 francs en wagons-réservoirs et 115 francs en fûts prêtés.

Les acheteurs ont été réservés et peu de ventes sont à enregistrer au marché aux vins.

Ajoutons en terminant que pendant le mois d'avril il est entré à Paris 252.853 hectolitres de vin, 27.114 hectolitres de cidre et 69.843 hectolitres de bière, contre 186.466 hectolitres de vin, 94.619 hectolitres de cidre et 82.787 hectolitres de bière en avril 1916.

Alcools. — A la Bourse de Commerce de Paris, les transactions continuent à être insignifiantes. La quantité si minime de 5 % laissée aux distillateurs sur leur production est insuffisante pour servir de base à des affaires.

L'alcool étranger dans les ports, susceptible d'être livré pour les industries privilégiées est coté entre 180 et 200 francs l'hectolitre sans les droits. On signale des offres assez importantes provenant d'Espagne. Mais les difficultés de transports, les craintes de réquisitions et le malaise général qui pèse sur le marché arrêtent les acheteurs qui hésitent à s'engager. On assure d'ailleurs que le Gouvernement espagnol se propose de restreindre l'exportation des alcools.

Pour les mauvais goûts quelques suites des marchés antérieurs ont pu être livrées ces jours-ci, à 235 francs ; mais il n'y a pas d'affaires nouvelles.

En dehors du marché officiel sur lequel on ne fait aucune affaire d'alcool d'industrie, quelques transactions ont eu lieu entre 800, 900 et même 1.000 francs l'hectolitre pour quelques petits lots.

A Bordeaux les alcools étrangers d'industrie qui sont livrés pour emplois privilégiés sont cotés 290 francs l'hecto, les 90 degrés, droits de douane acquittés.

Les alcools destinés aux usages privilégiés sont payés 285 à 295 francs à Marseille.

Pendant le mois de mars dernier il est entré dans Paris 5.661 hectolitres d'alcool, eaux de vie et liqueurs, 1.106 hectolitres d'alcool de vermouth, 130 hectolitres de vins de liqueurs, et 2.212 hectolitres de vinaigres de tous degrés contre 6.442 hectolitres d'alcool pur, 1.027 hectolitres de vermouth et vins de liqueurs et 1.986 hectos de vinaigres pendant le même mois de l'année 1916.

PETITES NOUVELLES

◆◆ Par voie de question écrite, M. Lafferre, député, demande au ministre des Finances :

1° Quelles mesures ont été prises d'accord avec les gouvernements Alliés ou neutres, pour sauvegarder les intérêts des porteurs étrangers.

2° S'il ne serait pas possible d'obtenir des gouvernements neutres ou Alliés de généraliser la décision prise par le gouvernement britannique, déclarant que pour effectuer la vente de titres au porteur, le détenteur devra justifier de sa propriété avant le jour de la déclaration de guerre, ou qu'ils n'ont pas été détenus depuis cette date par des ennemis, ajoutant que cette mesure s'impose pour les porteurs des titres russes restés en pays envahis, la loi russe du 5 février 1865 portant que le ministre des Finances n'admet d'opposition d'aucune sorte sur les titres au porteur, ou sur les coupons de ces titres.

◆◆ L'action du *Crédit Foncier* est ferme à 668 francs, sous l'impression favorable qui se dégage de la publication des résultats mensuels. Les bénéfices du mois d'avril s'élèvent à 2.303.721 francs, ce qui porte à 9.158.907 francs le montant des bénéfices réalisés depuis le début de l'exercice. Par rapport à la période correspondante de l'exercice antérieur, il en résulte une augmentation de 257.643 francs.

On dit qu'à la suite du dernier emprunt, la Société procéderait très prochainement à une augmentation du capital social en vue de maintenir la proportion qui doit exister entre ce capital et le capital réalisé de ses obligations. Conformément aux statuts, la souscription serait réservée aux actionnaires anciens.

◆◆ Le *Council of Foreign Bondholders* annonce qu'en raison des négociations entamées entre le gouvernement américain et le Nicaragua au sujet de la réorganisation des finances de ce dernier, le paiement des intérêts arriérés provenant des remises à faire au Nicaragua, aux termes de la convention ratifiée en 1916, est remis à une date ultérieure. Les porteurs sont assurés qu'ils recevront satisfaction dès que les circonstances le permettront et qu'il leur sera alloué un intérêt supplémentaire de 6 %.

Marché Financier

Paris, le 31 mai 1917.

Séance de liquidation mensuelle, partant peu active. Le taux des reports ne varie pas, il reste aux environs de 4 %.

Comme d'habitude, aucun cours n'est coté sur le Marché en Banque où seules quelques transactions hors cote et de gré à gré ont lieu.

Par conséquent les affaires, déjà réduites ces jours derniers, sont à peu près nulles aujourd'hui et on ne peut en dégager aucune note précise. Notons toutefois le tassement du 3 % et l'accentuation de l'avance de l'Extérieure.

Parmi les derniers cours cotés, nous relevons : *Au Parquet.* — Au comptant : 3 %, 61 ; 5 %, 87,90 ; Banque de France, 5.270 ; Banque de Paris, 991 ; Crédit Foncier, 668 ; Crédit Lyonnais, 1.140 ; Actions Est, 740 ; P.-L.-M., 970 ; Nord, 1.250 ; Orléans, 1.085 ; Ouest, 700 ; Midi, 915 ; Transatlantique, 298 ; Messageries Maritimes, 180 ; Boléo, 1.036 ; Penarroya, 2.180 ; Suez, 4.350 ; Extérieure, 106,85 ; Russe 5 % 1906, 77,50 ; Andalous, 447 ; Briansk, 384 ; Rio Tinto, 231 ; Montbard-Aulnoye, 440 ; Etablissements Bergougnan, 1.316.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris.— Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.